Christophe MOREAU,
Chafik HBILA
Avec la collaboration de
Gilles DRONIOU

Diagnostic régional sur la mobilité européenne et internationale des jeunes en Pays de la Loire

Synthèse

CRAJEP / COREMOB
Pays de la Loire

Avec le concours financier
du Fonds d'Expérimentation
à la Jeunesse
et du Conseil Régional
des Pays de la Loire

crajep Pays de la Loire

JEUDEVI JEUnesse DEVeloppement Intelligente

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FEJ FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE

Ce document constitue la synthèse d'un rapport de 130 pages qui est téléchargeable à www.jeudevi.org

SOMMAIRE

1	**Contexte et objectifs du diagnostic**	**5**
1.1	Le contexte	5
1.2	La commande	7
1.3	La méthode développée et les personnes consultées	8
1.4	Mobilité psychique, mobilité physique, mobilité sociale	10
1.5	Le périmètre des mobilités prises en compte dans ce diagnostic	12
2	**Les dispositifs de mobilité internationale en Pays de la Loire**	**13**
2.1	De nombreux dispositifs	13
2.2	Une stratégie institutionnelle affirmée	15
2.3	Appréciation générale sur les données institutionnelles disponibles	20
2.4	Situation régionale dans le champ de l'éducation non formelle	27
3	**La mobilité internationale vue par les jeunes**	**31**
3.1	Le processus de départ	31
3.2	Des effets majeurs de la mobilité sur les trajectoires des jeunes	36
3.3	Les obstacles sur le parcours de mobilité des jeunes	44
4	**Les attentes des acteurs de la jeunesse**	**51**
4.1	L'accompagnement des professionnels de jeunesse	51
4.2	La sensibilisation, l'accompagnement et l'information des jeunes	52
4.3	Propositions des professionnels en matière de gouvernance	54
5	**Conclusions**	**55**
5.1	Les principaux enseignements de ce diagnostic	55
5.2	Les préconisations en synthèse	58
GLOSSAIRE		**62**

I. Contexte et objectifs du diagnostic

I.1 Le contexte

La **« Mobilité européenne et internationale des jeunes »** constitue un chantier **prioritaire** du Plan Priorité Jeunesse validé par le Comité interministériel de la jeunesse en mai 2013 (chantier 10 sur 47). La mobilité européenne et internationale est considérée comme une **étape structurante** pour les jeunes dans leur parcours (social, économique, culturel...) par les institutions en charge de la jeunesse et les structures éducatives. Elle est aussi considérée comme une valeur ajoutée pour les dynamiques de territoire par les acteurs des collectivités territoriales et les acteurs du développement local. Cependant, malgré la multiplicité des programmes et dispositifs européens, nationaux, et territoriaux, les études actuelles montrent une **grande inégalité d'accès à ces expériences pour les jeunes**, selon leur niveau de formation, leur origine sociale ou encore leur origine géographique.

A l'échelle gouvernementale et interministérielle, la réflexion sur cette thématique est organisée dans le cadre d'un Comité Permanent pour la Mobilité rassemblant une grande diversité d'acteurs (institutions publiques, collectivités territoriales, structures liées aux secteurs de l'insertion, éducation formelle, non formelle, fédérations d'éducation populaire, associations...). Ce comité permanent pour la mobilité cherche à renforcer la coopération pour faciliter l'accès à la mobilité de tous les jeunes, quel que soit leur parcours. Des orientations prioritaires ont donc été définies à l'échelon national :

- **Renforcer l'information et la visibilité des ressources disponibles**
- **Renforcer l'accompagnement des jeunes**
- **Consolider la formation des acteurs de la jeunesse**
- **Valoriser les compétences liées aux expériences de mobilité**

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces orientations, il a été décidé de les territorialiser à l'échelle régionale pour les rendre plus lisibles et favoriser les coopérations. Ainsi, la circulaire de juin 2015 invite à la mise en place de Comités Régionaux de la Mobilité européenne et internationale (COREMOB). Piloté par le représentant de l'Etat et du Conseil Régional, le COREMOB des Pays de la Loire s'est réuni le 2 juillet 2015, à la DRJSCS de Nantes.

Parallèlement, un projet de développement intitulé « Plateforme pour la mobilité européenne et internationale des jeunes », présenté par une association ou une collectivité territoriale et financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, a été retenu dans chaque région. En Pays de la Loire, le CRAJEP, porteur de ce projet, coordonne désormais la plateforme régionale en coopération avec la DRJSCS et le Conseil Régional, et en lien avec les orientations validées par le COREMOB. Précédemment, une plateforme expérimentale avait déjà permis de renforcer les coopérations entre institutions (DRJSCS, Département) et associations, en vue d'initier des accompagnements renforcés à la mobilité pour des jeunes fragilisés : la plateforme régionale interculturelle et solidaire (FEJ 2009-2012).

Des commissions de travail thématiques sont organisées entre les réunions plénières du COREMOB (deux à trois par an) afin d'associer l'ensemble des acteurs concernés à l'analyse de la situation ligérienne et à l'élaboration des actions à développer. L'enjeu est de mettre en œuvre une coordination des acteurs engagés dans la mobilité internationale des jeunes, afin de développer, par des actions innovantes et adaptées au contexte régional, la participation des jeunes aux expériences de mobilité internationale en centrant l'attention sur l'accompagnement de ceux qui en sont le plus éloignés. A ce titre, et par commodité de langage, nous nous référons parfois à l'acronyme JAMO pour évoquer les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités.

Concomittament aux premières réflexions et actions conduites par la Plateforme pour la mobilité européenne et internationale des jeunes et les membres du CRAJEP, une des priorités identifiée par les membres du COREMOB était la réalisation d'un diagnostic de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire régional, afin d'apporter une visibilité des dynamiques et des points de fragilités existants et d'apporter un éclairage sur les modes opératoires et les actions innovantes à mettre en œuvre.

Ce diagnostic doit être un outil d'aide à la décision pour les membres du COREMOB. L'angle d'analyse prioritaire doit croiser de manière quantitative et qualitative les questions d'autonomie des jeunes en Pays de la Loire et leur participation à la mobilité internationale. Il s'agit d'identifier les leviers pertinents d'accès et de participation des jeunes rencontrant le plus de difficultés dans leur parcours, à la mobilité internationale. Cet axe a été rappelé collectivement et validé comme l'une des premières actions à engager.

I.2 La commande

La question centrale de ce diagnostic, confié à l'équipe de JEUDEVI, est de savoir comment assurer l'accès le plus large de tous les jeunes, et particulièrement aux jeunes rencontrant le plus de difficultés, aux expériences de mobilité internationale, en s'appuyant sur la coordination des acteurs, leur mise en réseau et leur complémentarité.

Le périmètre est celui des cinq départements des Pays de la Loire, (secteurs ruraux et urbains), à travers tous les secteurs qui œuvrent auprès des jeunes jusqu'à 30 ans : éducation non formelle (milieu associatif, jeunesse, culture, sport), et éducation formelle (scolaire, université, formation professionnelle, insertion, PJJ,...), notamment à travers les expériences « significatives » de mobilité internationale conduites dans la région.

Les objectifs opérationnels tels qu'ils ont été énoncés étaient les suivants :

- Recensement quantitatif sur l'offre de mobilité sortante des jeunes ligériens – tous secteurs confondus : dispositifs et nombre de jeunes concernés, structures d'accompagnement, d'information, dispositifs ...
- Approche qualitative de l'offre de mobilité internationale à l'attention des jeunes ligériens : ce qui est visé à travers ces expériences, quelles sont les pratiques développées, quelles sont les logiques de coopération, ...
- Analyse des liens potentiels entre mobilité internationale et coopérations décentralisées ;
- Analyse des freins sur la base d'entretiens auprès des travailleurs de jeunesse : quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent, quels sont leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du COREMOB ?
- Analyse des freins sur la base d'entretiens auprès des jeunes dits « éloignés » : de quels jeunes parle-t-on ? quelle perception ont-ils de la mobilité internationale ? quels sont leurs points de vue sur ces expériences, ont-ils envie d'y participer ?
- Analyse des conditions favorables et leviers des expériences positives de mobilité internationale réalisées avec jeunes dits JAMO. Entretiens auprès de ces jeunes et leurs animateurs.
- Analyse des bonnes pratiques favorisant la réussite des échanges internationaux des jeunes les plus éloignés (Avec la contribution du CROS – activités sportives).
- Proposition d'un outil de stockage des données disponibles, vers la mise en œuvre d'un observatoire permanent de la mobilité internationale des jeunes.
- Préconisations permettant des pistes d'actions innovantes autour de la problématique liée à l'accessibilité des jeunes (ayant moins d'opportunités) aux expériences de mobilité internationale

1.3 La méthode développée et les personnes consultées

La démarche mise en œuvre par notre équipe fut est la suivante :

1
Participation à un groupe de pilotage

2
Participation au COREMOB, commission diagnostic, 2 rencontres : février et juin 2016

3
Recueil des données existantes en lien avec les différents services, traitement et analyse des données existantes, sur :

- les opérateurs
- les budgets
- les actions, dispositifs
- les effectifs de jeunes, et de professionnels, concernés
- la localisation des interventions
- les lieux de destinations, ou de provenance des jeunes
- les thématiques liées à la mobilité : études ; emploi ; bénévolat, volontariat ; formation technique ; découverte, loisirs ; apprentissages linguistiques...

Fournisseurs de données :
Conseil Régional
CRAJEP : mouvements fédérés
Services de l'état : DRJS, DDCS Rectorat, DRAAF (formations agricoles), DIRECCTE,

4
Organisation de rencontres départementales

5
Enquête qualitative auprès de 85 jeunes et 45 acteurs ressources des cinq départements

6
Consultation des professionnels et des jeunes par un questionnaire en ligne

Questionnaire « Professionnels et élus » : 85 répondants
52 % en association ; 24 % en établissement scolaire ; 21 % en collectivité
Maine et Loire 38 % ; Loire Atlantique 27 % ; Vendée, Sarthe, 19 % ; Mayenne 14 %.

Questionnaire « Jeunes » : 416 répondants
âge médian 18 ans — âge moyen 19,3 ans, 64 % de femmes

Ces rencontres (une par département) ont été l'occasion de croiser les regards des secteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle, des services de l'état, des services des collectivités, des associations : animateurs socioculturels, services jeunesse, acteurs de la formation, de l'insertion, acteurs scolaires.

Ont participé à ces rencontres, autour de JEUDEVI, du Rectorat (DAREIC), de la DDCS, et de la DRAAF :

Loire Atlantique : 42 participants, dont ALCIDE, ACCOORD, Apprentis d'Auteuil, CRIJ, Familles Rurales, Léo Lagrange, Ligue de l'Enseignement, Parcours le Monde, Ville de Nantes, Ville de Saint Herblain, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels, Maisons Familiales Rurales...

Maine et Loire : 24 participants, dont Centres sociaux, Familles Rurales (Relais Europe Jeunesse), Francas, Information Jeunesse, Maison de l'Europe, Parcours le monde, Ville d'Angers, Ville de Saumur, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels...

Mayenne : 20 participants (2 rencontres), dont Foyer de Jeunes Travailleurs, Maison de l'Europe, Ville de Laval, Communauté de communes des Coëvrons, lycées généraux et professionnels, Maisons Familiales Rurales.

Sarthe : 26 participants, dont centres sociaux, Concordia, CEMEA, Etudes et Chantiers, Information Jeunesse, Maison de l'Europe, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels ...

Vendée : 16 participants, dont Centre Europe Direct, Familles Rurales, Francas, Ville de La Roche Sur Yon, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels, Maisons Familiales Rurales ...

1.4 Mobilité psychique, mobilité physique, mobilité sociale

Le Larousse définit la mobilité à partir de trois caractéristiques :

• Propriété, caractère de ce qui est susceptible de mouvement, de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place, de fonction.

• Caractère de ce qui change rapidement d'aspect, de forme, etc.

• Caractère de ce qui est instable, variable, fluctuant.

Cette définition met en évidence l'idée de mouvement. Concernant notre objet d'étude, la mobilité internationale des jeunes, nous devons l'envisager sous cette pluralité d'angles qui permettent de saisir et de traduire le mouvement. Plus précisément, il nous faut dépasser le caractère physique de celui-ci qui ne se limiterait qu'à l'analyse d'un flux ou d'une trajectoire d'un point vers un autre.

Selon Vincent Kaufmann, **la mobilité recoupe trois dimensions** qui correspondent respectivement à des **conditions** (« champs du possible »), des **aptitudes** (« **motilité** ») et des **mouvements** (« déplacements »). Celle-ci est aussi présentée comme étant devenue une « dimension incontournable des inégalités ». Kaufmann insiste sur le concept phare de « motilité », aptitudes diverses propres à chacun à se déplacer, comme élément du capital social des individus. A l'origine, la motilité est un terme de biologie qui réfère à la capacité de se déplacer spontanément ou par réaction à des stimuli et activement.

Tout au long de nos travaux, nous considérerons que la mobilité relève d'un processus à la fois symbolique, cognitif, intellectuel et culturel qui englobe la capacité d'un jeune à embrasser des identités nouvelles, ou du moins différentes de celle qu'il s'est forgée dans son milieu de socialisation, ou de celles qu'il côtoie dans son environnement immédiat (territoire, espaces de sociabilité physiques ou virtuels, institutions, etc.).

De ce point de vue, la mobilité physique (le mouvement) n'est que le corollaire de la mobilité sociocognitive (l'aptitude, la motilité), autrement dit de la manière dont un jeune envisage des possibles, puis chemine dans ses projets, ses espérances subjectives et ses attentes, en fonction des finalités qui l'incitent à quitter son territoire, quelle que soit leur nature : loisirs, emploi, sociabilités, etc.

Bien entendu, **cette mobilité psychique et physique conduit à une mobilité identitaire**, puisque le rapport à l'autre, la découverte de l'altérité au sens large, conduit à une redéfinition permanente de soi ; comme le rappelle Julie Deville, « la possibilité ou l'obligation de pénétrer dans un nouveau territoire implique d'y définir sa place, y compris dans certains cas pour aboutir à la conclusion qu'on ne la trouve pas, ou que, l'ayant trouvée, celle qu'on occupait ailleurs s'en trouve modifiée. Mais ne pas pouvoir dépasser l'usage exclusif de son territoire, c'est devoir se contenter d'un territoire imposé sur lequel se construit une identité par défaut, reposant potentiellement sur une base restreinte et peut-être insuffisante pour accéder pleinement à l'autonomie. »

La mobilité telle que nous l'envisageons signifie donc pour un jeune d'être en capacité de se confronter à l'altérité afin de s'en imprégner dans sa construction identitaire et sociale, et de s'approprier « **soi-même comme un autre** », comme le propose le philosophe existentialiste Paul Ricoeur. L'autre n'est pas seulement « ce qui n'est pas moi » mais contribue, dans l'existence, à la définition de soi ; l'autre présente une infinité de possibles qui m'ouvrent la voie à ma construction personnelle. Et c'est précisément à l'adolescence que l'on accède à la pensée abstraite et que l'on intègre le point de vue de l'autre pour définir son propre point de vue.

C'est en cela, nous le verrons tout au long de ce rapport, que la mobilité internationale produit des effets non négligeables sur la construction des trajectoires individuelles. Pour reprendre un vieil adage : « les voyages forment la jeunesse ! ».

1.5 Le périmètre des mobilités prises en compte dans ce diagnostic

Le développement des mobilités individuelles et collectives est tributaire d'un contexte local et d'une sensibilisation à la culture de l'autre, à la dimension interculturelle. La mobilité internationale s'inscrit donc dans une nécessaire réciprocité, puisque bien souvent, avant de partir, on a « accueilli » l'autre ; grâce à un échange ; un chantier international qui nous a permis de rencontrer d'autres jeunes etc. Toutefois **ce diagnostic s'intéresse prioritairement aux mobilités individuelles sortantes des jeunes ligériens**.

Types de mobilité	Définitions, exemples	Diagnostic JEUDEVI
Culture de l'international, mobilité psychique	Suppose de rencontrer des personnes étrangères sur son territoire de vie, grâce à un comité de jumelage, un chantier international, un séminaire international...	**Non pris en compte**
Echanges, mobilité réciproque	Suppose d'accueillir chez soi un ou d'autres jeunes, et peut constituer un frein pour certaines familles.	**Non pris en compte**
Mobilité entrante	Dispositifs permettant d'accueillir des jeunes étrangers collectivement ou individuellement, pour des échanges, chantiers de jeunes, stages...	**Partiellement pris en compte**
Mobilité collective, séjours courts, séjours linguistiques	Départ en collectif, avec un groupe de jeunes ou une classe, pour un temps court le plus souvent	**Partiellement pris en compte**
Mobilité collective avec autofinancement	Projets accompagnés par des associations de jeunesse qui ne sollicitent pas de financements publics régionaux ou européens mais mobilisent différents moyens financiers : chantiers d'autofinancement, subventions municipales, mécénat...	**Non pris en compte**
Free moving (mobilité hors dispositif) **Couchsurfing (mobilité avec hébergement solidaire)** **Woofing (mobilité avec engagement bénévole)**	Mobilité facilitée par des réseaux internationaux, notamment numériques, mais ne faisant pas appel à des financements publics	**Non pris en compte**
Mobilité sortante individuelle avec soutien public	Départ en individuel, soutenu par un financement public, pour une période suffisamment longue pour faire différents apprentissages : immersion culturelle, formation à l'étranger, stage à l'étranger, échanges, chantiers de jeunes	**Pris en compte à partir d'une durée de 2 semaines**

2. Les dispositifs de mobilité internationale en Pays de la Loire

2.1 De nombreux dispositifs

Il est difficile d'appréhender la mobilité internationale des jeunes de façon exhaustive, puisque cette mobilité s'inscrit le plus souvent dans un contexte privé : au sein de la famille (50 % des 406 jeunes interrogés par questionnaire sont partis avec leur famille pour leur premier séjour à l'étranger) ; à l'occasion de démarches personnelles où les aides publiques ne sont aucunement sollicitées, pour les jeunes que l'on peut qualifier de « free movers » (41 % des jeunes interrogés par questionnaire sont partis par leurs propres moyens pour leur plus récent voyage ; 43 % estiment qu'ils sont partis le plus souvent par leurs propres moyens). On peut mentionner ici les jeunes qui partent en couchsurfing, en woofing, au pair, avec le Permis Vacances Travail (Australie) et tous ceux qui partent seuls...

Pourtant, si l'on se réfère à cette enquête par questionnaire (406 répondants, recrutés via les réseaux éducatifs de la région), 91 % des jeunes sont partis, au cours de leur vie, en dehors de leur famille. Les institutions mobilisées par les jeunes pour leur premier voyage sont d'abord et avant tout l'école (47 % des premiers départs à l'étranger) ; les dispositifs d'éducation non formelle ont soutenu 6 % des premiers départs (2 % des jeunes sont partis pour la première fois avec une structure d'animation jeunesse ; 2 % dans le cadre d'un jumelage ; et 2 % grâce à une structure spécialisée, de type Maison de l'Europe).

Concernant leur voyage le plus récent (« ton dernier voyage »), les jeunes indiquent qu'ils sont partis avec leur établissement scolaire ou université (61 %), avec une structure publique spécialisée dans la mobilité internationale (Maison de l'Europe, itinéraire international, etc. : 11 %), avec une structure jeunesse (5 %), avec un jumelage, un groupe de leur commune ou de leur quartier (2 %), ou avec une structure sociale (mission locale, prévention spécialisée, FJT, foyer, etc : 1 %). 8 % sont partis par leurs propres moyens, 9 % ne sont jamais partis en dehors de leur famille, et enfin 3 % sont partis avec des structures privées et/ou comités d'entreprise.

L'articulation entre les ressources personnelles, et les aides publiques, est donc très forte en matière de mobilité internationale. L'inventaire des dispositifs et aides possibles est très vaste et difficile à circonscrire de façon exhaustive. Afin de disposer de données comparables, nous avons recueilli les données de l'année 2014 pour les institutions fonctionnant en année civile, ou de 2014/2015 pour les institutions fonctionnant en année scolaire.

Nous avons sollicité les institutions suivantes : Région ; DJEPVA – DRCS ; OFAJ ; Agence Erasmus Education Formation ; Rectorat ; DRAAF ; Etude documentaire (études, documents de communication...). Nous avons ventilé, lorsque possible, ces données entre Education Formelle (système éducatif, système de formation professionnelle), et Education Non formelle (loisir, volontariat), et entre départements. Nous nous sommes efforcés de comptabiliser les budgets mobilisés, et les effectifs de jeunes concernés.

Nous n'avons pas été en mesure d'analyser certaines dimensions : la géolocalisation des structures au niveau infra-départemental ; les tranches d'âge et le sexe des jeunes concernés ; la mobilité des professionnels (données partielles) ; la mobilité entrante de jeunes (données partielles).

2.2 Une stratégie institutionnelle affirmée

Au-delà des données chiffrées présentées plus bas, qui restent partielles puisqu'elles ne considèrent que les mobilités individuelles sortantes, les institutions régionales affirment une forte volonté et des stratégies concertées pour développer la mobilité internationale des jeunes.

Le Conseil Régional considère que la mobilité internationale représente un enjeu fort pour le territoire et a souhaité concentrer l'accompagnement à la mobilité des lycéens et des apprentis sur trois axes prioritaires :

- L'apprentissage des langues avec priorité à l'enseignement de l'anglais
- L'employabilité des jeunes et l'insertion professionnelle
- Le rayonnement du territoire et l'ouverture interculturelle et linguistique

Le pilotage du Comité Régional de la Mobilité (COREMOB) est conjointement assuré par la Région et l'Etat et pose pour objectifs de favoriser la coordination des acteurs de l'éducation formelle et non formelle, leur mise en réseau et complémentarité ; et de développer la participation des jeunes aux expériences de mobilité internationale et en particulier pour ceux qui en sont le plus éloignés. La Région des Pays de la Loire se positionne ainsi au cœur de l'écosystème regroupant tous les acteurs impliqués dans l'appui à la mobilité internationale des jeunes afin de travailler à des dispositifs plus cohérents, harmonisés et plus efficients, répondant aux besoins des jeunes.

Par ailleurs, la Région des Pays de la Loire encourage fortement l'ouverture internationale des étudiants ligériens, au travers du dispositif Envoléo, qui permet d'accompagner la mobilité de plus de 3.000 étudiants chaque année. L'ensemble des crédits éducatifs déconcentrés doit permettre de mieux accompagner les établissements dans leur stratégie internationale et de rendre plus efficientes les mobilités des jeunes en axant prioritairement sur le renforcement des langues étrangères (notamment l'anglais) et l'échanges de bonnes pratiques.
S'agissant des apprentis, et en application de la mesure n° 18 du Plan de relance de l'apprentissage, la Région des Pays de la Loire confirme son soutien à leur mobilité européenne en accompagnant la participation des CFA ligériens à l'expérimentation initiée par le Député européen Jean ARTHUIS pour le développement de mobilités longues pour les apprentis (6 CFA ligériens participent au consortium Euro App des CFA français souhaitant s'inscrire dans cette expérimentation).

Cette mesure vient renforcer le soutien régional aux projets de mobilité européenne et internationale des apprentis mis en œuvre par les CFA inscrits dans le programme 32 — Actions éducatives piloté par la Commission Emploi, Apprentissage, Formation Professionnelle et Insertion du Conseil régional des Pays de la Loire. Ces projets constituent en effet pour les apprentis des moments privilégiés d'échanges et d'enrichissement de leurs pratiques professionnelles. Des évènements d'envergure tels que les Olympiades des métiers permettent également de faire rayonner le territoire à travers les talents et les savoir-faire de ses apprentis, notamment lorsqu'une partie de l'équipe régionale intègre l'équipe de France des métiers et se prépare pour les sélections internationales où les jeunes ligériens récoltent régulièrement des médailles...

Le Rectorat d'académie de Nantes, pour ce qui le concerne, a déployé une action volontariste par l'intermédiaire de la DAREIC (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et d'un réseau de référents répartis dans les établissements (les **ERAEI**, Enseignants référents pour l'action européenne et internationale). La mobilité internationale des élèves et des personnels est déployée de la maternelle au lycée, à travers les dispositifs européens (Agence Erasmus + Education Formation), franco-allemands (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et des financements spécifiques au Rectorat d'Académie.

Parmi les différentes stratégies déployées, priorité est donnée aux mobilités collectives courtes de collégiens, dans le cadre d'échanges organisés à travers le projet Phileas Fogg (aide à la recherche d'établissements européens partenaires et financement des mobilités). Le projet permet ainsi d'aider les collèges à privilégier les séjours dans l'établissement partenaire plutôt que les voyages organisés qui ne permettent pas les rencontres d'élèves ni les échanges entre enseignants (en 2014, 2800 élèves sont partis dans ce cadre, pour un budget DAREIC de 65 000 €).

Une autre priorité est l'incitation des enseignants à la mobilité, notamment à travers le projet Mobilangues, qui consiste en une aide à la formation et à la mobilité des enseignant (20h de remise à niveau en anglais suivis d'un stage professionnel en Europe via Erasmus + ; 50 enseignants sont mobilisés chaque année dans ce programme).

Les mobilités individuelles de lycéens sont notamment soutenues à travers le dispositif Passepartout USA qui permet à 30 lycéens de partir chaque année pour un séjour de trois mois dans l'établissement américain partenaire, et d'accueillir ensuite leur partenaire américain (bourse versée en fonction des revenus familiaux).

La DAREIC déploie également le projet des ambassadeurs Erasmus qui vise à inciter à la mobilité des collégiens, en organisant les interventions d'étudiants Erasmus dans des collèges de REP + (18h) pour faire découvrir leur culture et leur langue, moyennent une formation de 15H (financement DAREIC et Conseil Départemental 44). S'il ne s'agit pas à proprement parler de de mobilité pour les élèves, l'étudiant met en contact son collège d'origine avec le collège qui l'accueille en France ; une dizaine de collèges en zones défavorisées participent à l'opération dans le département de Loire-Atlantique.
Un autre programme emblématique concerne les mobilités individuelles de collégiens de REP + en Afrique du Sud à travers le projet Kwazululoire (séjours de 2 semaines des collégiens dans l'établissement sud-africain partenaire, une dizaine de collégiens concernés chaque année).

La DRAAF (enseignement agricole), pour sa part, développe un projet de coopération internationale qui est inscrit dans le code rural en tant qu'une des missions de l'enseignement agricole français. Ses principes sont définis par la circulaire du 26 juin 2001, et parue sous l'égide de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture. Parmi ces principes, il convient de souligner que les actions de coopération internationale de l'enseignement agricole respectent les valeurs de réciprocité, de solidarité et d'équité, et qu'elles se construisent en partenariat. De là découlent une série d'objectifs propres à la mission : contribuer à l'exercice de la citoyenneté, former des professionnels ouverts aux enjeux internationaux, participer au développement de l'expertise française, etc.

Ce statut de mission a été réaffirmé à l'occasion de l'adoption en 2014 de la loi d'avenir pour l'agriculture : la mobilité des apprenants et des personnels, qui est une des actions prioritaires de la mission, est définie comme telle dans le volet enseignement de la loi. L'association de ce principe avec la dimension professionnelle et technologique de l'enseignement agricole, fait des mobilités individuelles, et plus particulièrement des stages en entreprise à travers le monde, des étapes essentielles de leur cursus pour de nombreux élèves et étudiants. En outre, le fléchage de la totalité des crédits régionaux, mis à disposition des DRAAF pour accompagner la mission coopération internationale, vers le dispositif « bourses de la stage à l'étranger », traduit bien cette volonté d'orientation, en termes de politique publique, en faveur des apprenants de l'enseignement agricole et de leurs projets de mobilité.

Le projet régional 2013-2017 de l'enseignement agricole des Pays de la Loire reprend à son compte ces principes, à travers son 4ème objectif stratégique : « Favoriser l'ouverture à l'international, l'Europe et la mobilité des jeunes ». C'est ainsi que la DRAAF encourage les actions de coopération et d'ouverture à l'autre : à destination de pays hors Union Européenne (continent africain, Amérique du Sud, ...), permettant le maintien des partenariats dans un contexte international tendu ; en étant force de proposition dans le cadre du projet régional, notamment au travers de la promotion des dispositifs d'accueil de jeunes volontaires étrangers au sein des établissements d'enseignement, etc. En outre, cette dynamique s'inscrit dans un contexte régional favorable, caractérisé par des établissements d'enseignement agricole (enseignement supérieur, lycées publics et privés, MFR) qui ont de longue date fortement intégré cette mission au coeur de leur projet d'établissement.

La **DRDJSCS des Pays de la Loire** contribue au développement de la mobilité européenne et internationale des jeunes sur le territoire régional en favorisant les liens entre les acteurs ligériens, les directions départementales, la politique du ministère en charge de la jeunesse, l'agence Erasmus + Jeunesse et Sports. Un poste de conseillère technique et pédagogique est consacré à l'éducation interculturelle dans laquelle s'inscrit la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. SI l'objectif central est de favoriser les mobilités sortantes des jeunes, une des particularités régionales est de viser explicitement le développement des pratiques et de la culture d'accueil, et de développer les coopérations autour des pratiques interculturelles.

La DRJSCS participe à l'animation régionale des programmes favorisant les échanges internationaux en direction des jeunes dont Erasmus + Jeunesse, en lien avec l'Agence Nationale, le service des Relations internationales du Ministère et les actions départementales. Elle copilote les instances de coordination telle que le Comité Régional de la mobilité depuis 2015 et définit en partenariat avec les services de l'Etat, le Conseil Régional, les collectivités et les associations, un schéma triennal d'orientations.

La DRDJSCS, avec chaque DDI (Direction Départementale Interministérielle) et en lien avec l'agence Erasmus + JS, rencontre les associations et collectivités locales ligériennes manifestant leur intérêt pour accueillir des jeunes européens et envoyer des jeunes de leur territoire dans le cadre du service volontaire européen.

Trois fois par an, une commission composée des services des DDI en charge de la mobilité internationale se réunit à l'invitation de la DRDJSCS afin de partager les initiatives départementales, de les valoriser et les relier et d'impulser en complémentarité, des actions régionales. (Les éléments d'information propres à chaque département sont détaillés dans le rapport final).

La DRDJSCS des Pays de la Loire organise chaque année, en étroite coopération avec une direction départementale et les acteurs concernés du territoire accueillant, une rencontre régionale autour du Service Volontaire Européen en réunissant les jeunes volontaires accueillis dans la région, leurs tuteurs et les acteurs intéressés par l'accueil. A cette occasion, débats et ateliers s'organisent de façon singulière selon les équipes, autour des interventions et échanges de pratiques et d'expériences afin de développer une culture commune de l'accueil sur le territoire régional.

Les Pays de la Loire sont marqués par **une histoire de coopération** entre les associations et la DRJSCS sur les questions interculturelles. Une commission régionale autour du PEJA et la plateforme interculturelle créée autour de l'expérimentation « l'expérience interculturelle comme tremplin (2009/2011) » ont favorisé une interconnaissance, produisant réflexions et actions collectives renforçant la dynamique régionale. Depuis 2014, et particulièrement la fin de la commission régionale autour du PEJA, l'occasion de se rencontrer et de travailler ensemble a disparu pour de nouveau s'organiser sous d'autres formes, en 2015 à travers la COREMOB et la plateforme de la mobilité européenne et internationale.

L'année 2014 a marqué un changement institutionnel qui a freiné les dynamiques territoriales, avec le passage des programmes du PEJA à Erasmus +. Progressivement, au cours de ces trois dernières années, la dématérialisation des dossiers, les nouvelles technicités à acquérir et le temps dédié pour les remplir, l'opacité sur les critères d'attribution, les refus successifs de l'agence sur des projets jugés d'une qualité conforme à celle attendue par le programme pour cause d'absence de crédits supplémentaires annoncés, ont produit un découragement et une démotivation qui touche l'ensemble des acteurs jeunesse et influe sur les actions et sur la dynamique elle-même. Ainsi, malgré les temps d'information et de formation proposés par les services de l'Etat, les fédérations d'éducation populaire et les associations, beaucoup d'acteurs de l'éducation populaire restent frileux pour s'engager dans des projets de mobilité avec les jeunes, et ceux qui le font depuis longtemps se découragent. Cette situation freine l'accompagnement mis en œuvre par les DDI pour favoriser l'égalité d'accès aux expériences de mobilité internationale sur les territoires.

Aujourd'hui, les efforts de la DRDJSCS sont donc résolument tournés vers un rapprochement de tous les acteurs de l'éducation à l'échelle régionale, dans le but de lever les freins à l'ouverture au monde et à l'expérience interculturelle, à l'attention du plus grand nombre de jeunes, notamment les jeunes rencontrant le plus de difficultés. Afin de favoriser la mobilité sortante, la DRDJSCS souhaite engager un accompagnement particulier aux structures d'envoi de jeunes ligériens en SVE afin de soutenir leur démarche et favoriser le développement de nouvelles structures.

2.3 Appréciation générale sur les données institutionnelles disponibles

Le présent diagnostic porte donc principalement sur les mobilités individuelles sortantes avec soutien public, même si certains dispositifs régionaux concernant des séjours collectifs ont été comptabilisés. Plus loin l'enquête réalisée auprès des jeunes porte sur leurs diverses expériences de mobilités, avec ou sans soutien institutionnel.

L'inventaire nous permet, à travers ces quelques secteurs d'action publique en Pays de la Loire, d'identifier plus de 50 dispositifs différents, dont nous présentons ici une liste non exhaustive et dans le rapport final un tableau récapitulatif avec plus de détails. Nous pouvons formuler les observations suivantes :

• **La région se situe au premier rang des régions françaises pour la mobilité internationale des jeunes au cours de leur formation** (pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation = 19 %). Ce résultat peut sans doute s'expliquer par une forte mobilisation du Rectorat, par l'intermédiaire de la DAREIC (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et de la DRAAF (enseignement agricole), qui ont conduit depuis plusieurs années un travail de fond auprès des 650 établissements scolaires que compte l'académie. Par ailleurs les données nationales montrent qu'environ 30 % des jeunes (moyenne française) ont effectué un séjour à l'étranger durant leurs études (ne sont pas comptabilisés les séjours réalisés après la fin des études).

• **Un effort financier conséquent est réalisé à l'échelle des Pays de la Loire : 16 794 185 €uros**

- Région (52 %)
- Agence Erasmus Education Formation + Rectorat (38 %)
- Erasmus + Jeunesse + Ministère des Affaires étrangères (7 %)
- OFAJ (2 %)
- DRAAF (0,4 %)

• **L'éducation formelle joue un rôle prépondérant en matière de mobilité internationale dans la région :**

- Environ 37 660 jeunes ligériens ont connu un séjour à l'international (hors « voyages scolaires simples ») en 2014
- Soit 9 % des jeunes de la région (RGP 2012 : 429 916 jeunes de 15 à 24 ans)
- Part des budgets mobilisés dans le secteur de l'éducation non formelle : 10 %
- Part des effectifs de jeunes accompagnés dans le secteur de l'éducation non formelle : 3 %

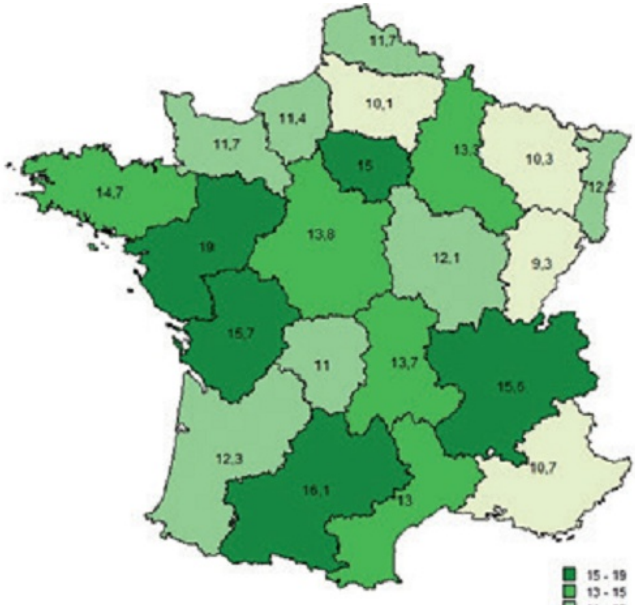

Pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation en fonction de la région du dernier établissement de formation

Source : Observatoire Erasmus +, CEREQ enquête 2013 génération 2010, N°1, décembre 2015

• On note une forte mobilisation du Rectorat, autour de la DAREIC (déléguée académique aux relations européennes et internationales) et d'un réseau d'une quinzaine d'enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAIE), pour structurer les coopérations internationales des établissements scolaires, informer et former les enseignants, soutenir les demandes de financement. Les départs s'organisent à partir de la 4è, et **la priorité est dorénavant donnée aux lycéens professionnels et au développement de l'employabilité des jeunes**, avec un effort financier conséquent du Conseil Régional.

• **En matière d'éducation non formelle, on repère un grand nombre de partenaires qui œuvrent dans ce domaine, mais les effectifs de jeunes concernés sont beaucoup plus faibles** (un peu plus de 1000 jeunes). On observe, dans ce champ, des disparités départementales importantes, au détriment de la Mayenne et de la Vendée notamment (voir plus loin la situation de chaque département en ce qui concerne le champ de l'éducation non formelle).

TOTAL DES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS POUR LES JEUNES DES PAYS DE LA LOIRE

Budget réalisé en 2014	Secteur Formel	Insertion professionnelle	Secteur non formel	Total général	Part Secteur Non formel
Conseil Régional	6 085 000	1 359 213	428 000	**7 872 213 €**	5,4%
Erasmus jeunesse, MAE, SCI			1 341 983	**1 341 983 €**	100,0%
Erasmus éducation + Rectorat	*7 111 907*			**7 111 907 €**	0,0%
OFAJ	300 851	21798	70273	**392 922 €**	17,9%
DRAAF	*75 160*			**75 160 €**	0,0%
Total Pays de la Loire	13 572 918	1 381 011	1 840 256	**16 794 185 €**	10,8%

Source : données traitées par JEUDEVI — COREMOB Pays de la Loire

Nombre de jeunes sortants en 2014	Formel	Non formel	Total général	Part Secteur Non formel
Conseil Régional	25 913	456	26 369	2%
Erasmus jeunesse, MAE, SCI		380	380	100%
Erasmus éducation + Rectorat	7 296		7 296	0%
OFAJ	2 627	285	2 912	11%
DRAAF	703		703	0%
Total Pays de la Loire	**36 539**	**1 121**	**37 660 jeunes**	**3 %**

Source : données traitées par JEUDEVI — COREMOB Pays de la Loire

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENVELOPPES FINANCIERES

• Il n'est pas possible de géo-localiser l'ensemble des données, mais nous pouvons repérer un certain nombre d'indicateurs fiables (répartition des financements de l'agence Erasmus + éducation, et répartition des jeunes sortants et entrants dans le cadre d'Erasmus + Jeunesse), qui montrent que les départements 44 et 49 sont largement sur représentés au regard de la population des 15-24 ans recensés dans ces départements.

• Inversement les départements 53 et 85 sont largement sous représentés ; la situation de la Sarthe (Dpt 72) est contrastée, puisque les mobilités liées à l'OFAJ y sont largement sur représentées (le département concentre 71 % des 6127 jeunes entrants et sortants dans le cadre de ces financements OFAJ).

• Les cartographies présentées dans les pages suivantes témoignent des mêmes constats (financements Conseil Régional ; Erasmus + Jeunesse ; structures agréées SVE).

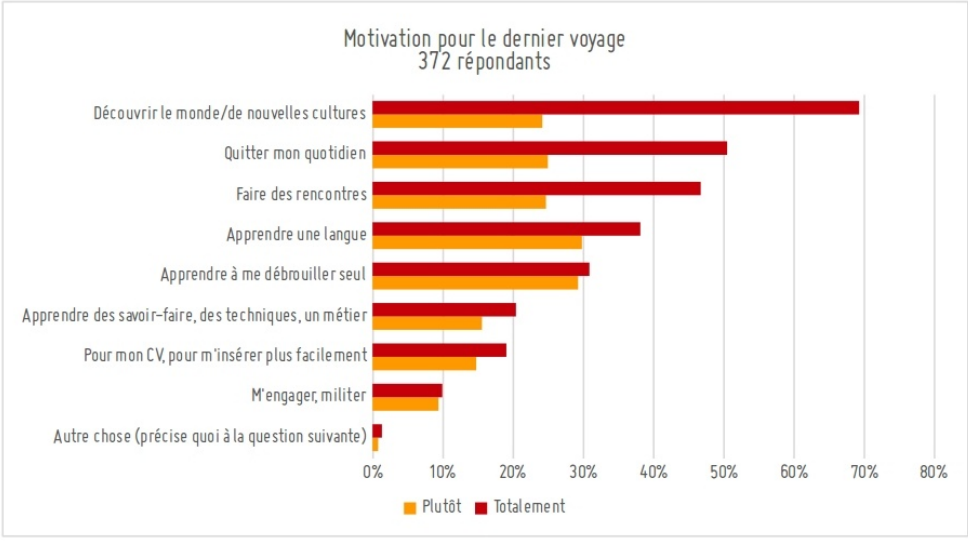

Source : données traitées par JEUDEVI — COREMOB Pays de la Loire

	Nombre de 15-24 ans	Part du département dans la région	Taux des faiblement diplômés chez les 20-24 ans (inférieur au bac)	Part des NEET chez les 15-24 ans (ni en emploi, ni en formation)
Loire-Atlantique	165972	39%	40%	13%
Maine-et-Loire	102739	24%	44%	14%
Mayenne	33028	8%	43%	13%
Sarthe	64712	15%	49%	17%
Vendée	63465	15%	44%	15%
Pays de la Loire	429916	100%	44%	14%

Source: INSEE RP 2012

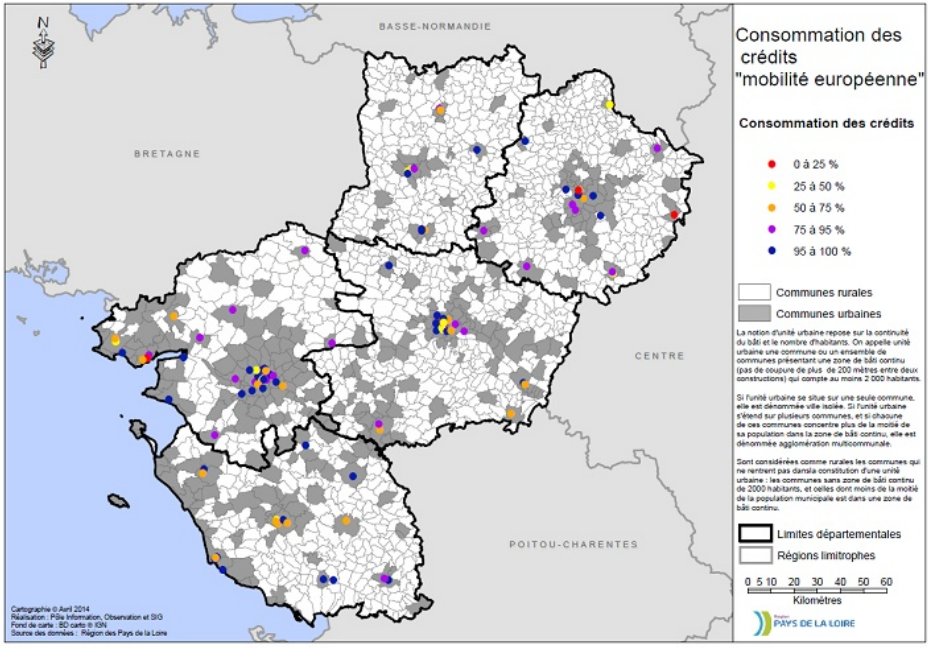

Données Conseil Régional, **2011 — 2013**

Fréquentation des établissements au PAE *(par commune)* sur 4 ans

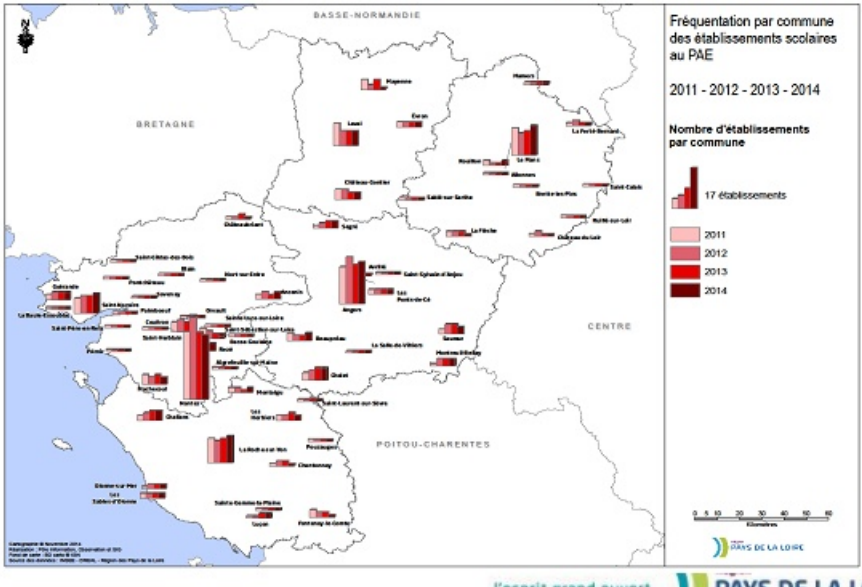

l'esprit grand ouvert PAYS DE LA LOIRE

Données Conseil Régional, **2011 — 2014** (PAE = Programme d'actions Educatives)

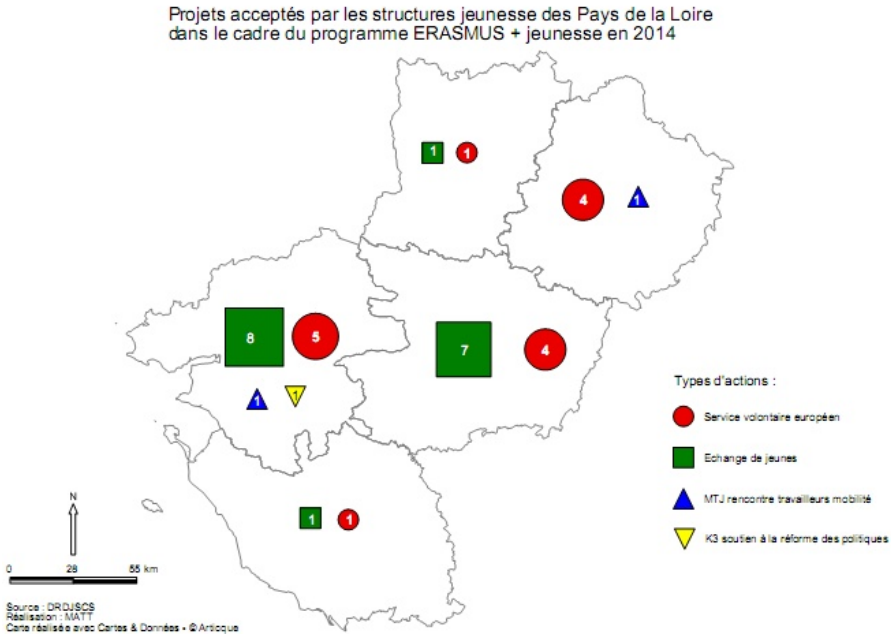

Données Direction Régionale de la Cohésion Sociale — Erasmus + Jeunesse **2014**

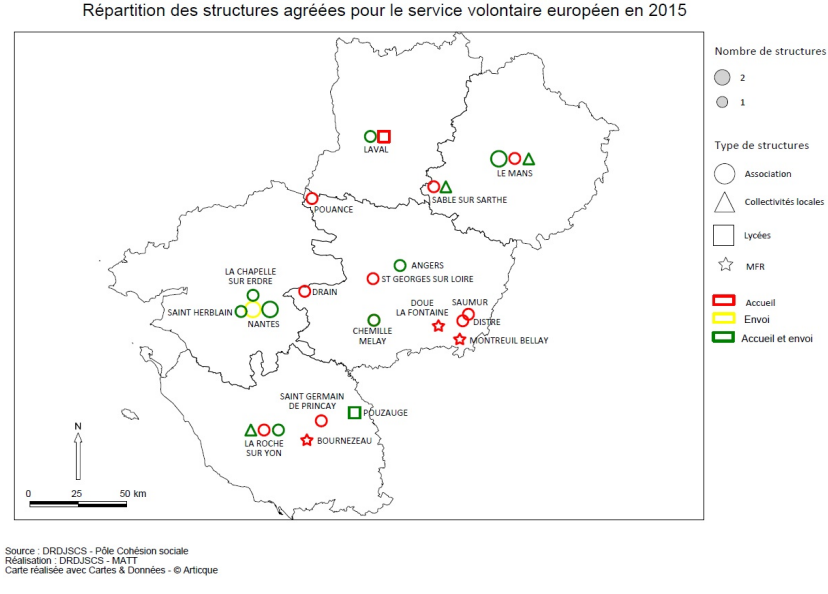

Données Direction Régionale de la Cohésion Sociale — Erasmus + Jeunesse **2015**

INVENTAIRE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS POUR LES JEUNES DES PAYS DE LA LOIRE, PAR FINANCEUR

Conseil Régional des Pays de la Loire	**Education formelle** **9 595 420 €** **25 913 jeunes**	Crédits éducatifs "Mobilité Européenne"
		Appel à projets Mobilité
		Programme d'Actions Educatives : Ouverture Linguistique Chine, Allemagne et Italie (territoires de coopération)
		Programme d'Actions Educatives : Ouverture culturelle Burundi et Tunisie
		Programme d'Actions Educatives : Solidarité internationale
		Programme d'Actions Educatives : Jeunes Ligériens Citoyens d'Europe
		Dispositif ENVOLEO (Mobilité internationale Sortante des étudiants)
		Bourse d'Accueil aux étudiants étrangers en Double Diplôme, en Master international, en école d'ingénieurs
	Insertion professionnelle 1 359 213 € 228 jeunes	Dispositif d'aide à la mobilité internationale des stagiaires de la FPC
		Dispositif V.I.E. PAYS DE LA LOIRE (Volontaire International en Entreprise)
	Education Non formelle 428 000 € 456 jeunes	Office International des Jeunesses (OIJ)
		Fonds Régional pour l'Intégration des jeunes dans l'Action internationale (Contra-cadre Etat-Région 2013-2015)
		FRASECOPE
		FRASICOD LA-BAS
		Projets dans le cadre des coopérations internationales

ERASMUS + Education Formation (Agence Bordeaux) **RECTORAT**	**Education formelle** 7 111 907 € 7 296 jeunes	Enseignement secondaire
		Enseignement professionnel
		Enseignement Supérieur
		Rectorat / DAREIC = aide au montage de projets + subventions sur dispositifs spécifiques

Erasmus + Jeunesse	**Education Non formelle** *1 341 983 €* *380 jeunes sortants et 344 Jeunes entrants*	Service volontaire européen (K1)
		Echanges de jeunes, K1
		Mobilité des travailleurs de jeunesse - MTJ (K1)
		K2 et K3 ; dialogue structuré et partenariats stratégiques
Ministère Affaires Etrangères		JSI - Jeunesse, Solidarité Internationale VVV/SI — Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale
Agence Service Civique		Service civique international

OFAJ **Office Franco-Allemand de la Jeunesse**	**Education formelle** 300 851 € 2 519 jeunes	OFAJ échanges universitaires
		OFAJ mobilité individuelle Sauzay et autres
	Formation professionnelle 21 800 € 108 Jeunes	OFAJ Apprentissage
	Education non formelle 70273 € 285 Jeunes	OFAJ - échanges de jeunes
		OFAJ - Formation d'animateurs

DRAAF **(Enseignement agricole)**	**Education formelle** 75 160 € 703 jeunes	lycées agricoles publics et privés
		MFR

2.4 - Situation régionale dans le champ de l'éducation non formelle

Les Directions Départementales Interministérielles accompagnent les acteurs de terrain sur les champs de la citoyenneté européenne et de l'éducation interculturelle en lien avec les autres actions et programmes de l'Etat en direction de la Jeunesse, et en concertation avec les partenaires institutionnels et associatifs. Dans plusieurs départements, les DDI conventionnent avec une structure (Maison de l'Europe, fédération d'éducation populaire,...) afin de déployer, en proximité, l'information, l'accompagnement et la formation auprès des jeunes et des professionnels de la jeunesse, sur les questions de citoyenneté et d'accès aux droits à la mobilité internationale.

Plusieurs points de fragilité sont à relever concernant l'action institutionnelle et associative dans la région des Pays de La Loire :

• **Une part des jeunes sont « attachés »** à leur environnement dans lequel, paradoxalement, ils peinent à s'affilier socialement. Ce processus « d'empêchement » produit un repli sur soi par peur de l'inconnu et freine une ouverture vers des mobilités de formation, d'études, de découverte. De plus les **zones rurales isolées** sont fortement marquées par l'inégalité des réseaux de transport, l'éloignement des centres d'information, des dynamiques de mixité sociales et culturelles.

• **Les jeunes décrocheurs ou les jeunes en situation de handicap bénéficient peu** des actions de mobilité. Malgré le renforcement de l'accompagnement et l'émergence d'initiatives des dernières années, plusieurs projets, pourtant conformes aux attentes du programme, n'ont pas été soutenus financièrement par ERASMUS +. Il importerait de diversifier des profils des jeunes engagés dans l'expérience du volontariat européen

• **Les professionnels de l'éducation non formelle sont souvent peu à l'aise** avec les questions de mobilité internationale ; les structures jeunesse sont pour la plupart d'entre elles animées par un seul professionnel, ce qui a pour incidence directe d'être un frein au développement et à l'accompagnement de groupes de jeunes vers la mobilité européenne et internationale. On peut globalement constater que les projets d'échanges européens émergent lorsqu'il existe une équipe d'au minimum trois permanents, ce qui est rare pour les équipes jeunesse en milieu rural.

• **Des relais d'information et d'accompagnement insuffisants dans les zones éloignées et fragilisées** ; une attention particulière est à porter aux zones rurales et aux quartiers prioritaires. En milieu rural, les structures jeunesse, plus éloignées de l'information et des structures d'accompagnement ou moins dotées en personnel, peinent à développer des actions de mobilité européenne, notamment depuis le nouveau programme Erasmus + en 2014. Les structures plus expérimentées tendent elles aussi au découragement. La **faiblesse du nombre de Points Information Jeunesse** sur certains territoires est à mettre en lien avec la difficulté à faire émerger de nouveaux projets d'échanges.

• Il importe de développer **le nombre de structures accréditées** à l'envoi en Service Volontaire Européen. La suppression de l'aide financière du conseil départemental 44 octroyée au CRIJ pour l'accompagnement à l'envoi de jeunes en SVE, principale structure d'envoi du département (avec Parcours le Monde et les CEMEA), a entraîné l'arrêt de ce service (envoi et départ).

• Le nombre d'échanges internationaux a diminué principalement depuis la mise en place des **nouvelles règles d'évaluation de l'Agence Erasmus+.**

• Une difficulté tient à un **accompagnement inégal selon les Directions Départementales Interministérielles** sur les questions de mobilité internationale (absence d'accompagnement DDCS en Loire Atlantique). De façon générale, on repère que les réseaux d'acteurs dans les départements constituent un enjeu important (services de l'Etat, acteurs de l'éducation non formelle, acteurs de l'éducation formelle, acteurs de l'insertion...).

INVENTAIRE DES PRINCIPAUX OPERATEURS DANS LE CHAMP ASSOCIATIF

Nous inventorions ici les principaux organismes associatifs mobilisés dans la mobilité internationale et présents dans la Région (des informations plus détaillées figurent dans le rapport final).

MAISONS DE L'EUROPE

Les Maisons de l'Europe (MDE) sont des lieux ouverts à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir, comprendre et s'informer sur l'Europe. En Pays de la Loire, il en existe quatre situées en Loire Atlantique (MDE à Nantes), Maine et Loire (MDE Angers-Maine et Loire), Sarthe (MDE Le Mans-Sarthe) et Mayenne (MDE de Laval). En Vendée, cette fonction est assurée par la Maison du Monde et des Citoyens, rattachée à la Ville de La Roche-sur-Yon.

MAISON DES CITOYENS DU MONDE (CASI 44)

La Maison des Citoyens du Monde (CASI 44) est un collectif associatif qui rassemble de manière large des structures et des individuels. Son objectif est de promouvoir l'indivisibilité et l'effectivité des droits humains (Civiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) ici et dans le monde.

RESEAU CASI 85

La CASI 85 est une Coordination d'Acteurs de Solidarité Internationale de Vendée. Elle regroupe actuellement une quarantaine d'adhérents (associations, structures ou individuels). L'association a pour objet d'assurer les liens entre les différents acteurs de solidarité internationales et faciliter leur mise en réseau, organiser des réflexions et formations sur les politiques de coopération, l'action humanitaire et les stratégies de développement, assurer un rôle d'animation et d'information auprès du public, participer à des actions menées par des associations qui composent la coordination, assurer la coordination de ses membres auprès des pouvoirs publics et de tous autres partenaires publics ou privés pour des actions décidées et menées collectivement.

PARCOURS LE MONDE

En décembre 2015, cinq associations régionales PARCOURS LE MONDE ont vu le jour simultanément sur une partie du territoire national, à la suite d'Itinéraire International (association dissoute). Créées par des personnes engagées depuis de nombreuses années sur la thématique de la mobilité internationale, ces associations ont pour objet de promouvoir et développer, à travers l'éducation formelle et non-formelle, la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté.
Les activités de Parcours Le Monde s'adressent particulièrement à des jeunes mais également à des publics éloignés de la mobilité et ceci dans un objectif d'autonomisation, de lien social et d'insertion socioprofessionnelle. L'association envoie des jeunes en SVE court terme dans des structures européennes partenaires, dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement renforcé ; elle accueille des jeunes en service civique. Et elle participe à des actions collaboratives d'envoi et d'accueil de jeunes de Loire Atlantique en Service civique international coordonné par le conseil départemental en Tunisie (coopération décentralisée).

CONCORDIA

Concordia est une association nationale à but non lucratif, née en 1950 suite à la Seconde Guerre Mondiale d'une volonté de jeunes anglais, allemands et français de faire renaître les valeurs de tolérance, de paix à travers des chantiers internationaux de bénévoles. Aujourd'hui encore, Concordia œuvre à défendre ces valeurs. Les projets proposés par Concordia ont pour objectif premier de favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels mais aussi de promouvoir d'autres formes d'apprentissage. Concordia s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire.
Localement, la délégation Normandie-Maine de Concordia rayonne sur trois régions (Normandie, Centre et Pays de la Loire). Installée physiquement dans le quartier politique de la ville des Sablons-Est au Mans depuis 2010, l'équipe développe des chantiers internationaux, accueil des jeunes dans le cadre de missions de volontariat (SVE, SC, etc.), organise des formations d'acteurs et des temps forts avec les habitants des territoires sur lesquels elle œuvre.

COTRAVAUX

Cotravaux est un réseau d'acteurs du travail volontaire créé en 1959. Les associations du réseau Cotravaux ont choisi de travailler ensemble et de faire vivre un lieu permanent de discussions, d'échanges de pratiques, d'élaboration de prises de positions autour des engagements volontaires. A travers une démarche d'éducation populaire, les associations membres de Cotravaux proposent différentes formes d'actions, comme les chantiers de bénévoles et les volontariats long terme, où se mêlent étroitement objectifs individuels de changement personnel et objectifs collectifs de transformation sociale.
Localement, Cotravaux Pays-de-la-Loire s'est créé en 2012 et regroupe 9 associations de la région : Animaje, Art Terre de Loire, Concordia, Association Culture Loisirs Expression (ACLE), Association Un Pas de Côté, études ET chantiers Bretagne- Pays-de-la-Loire, REMPART Pays-de-la-Loire,Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, Fédération départementale des Centres Sociaux. Par les chantiers internationaux de bénévoles et le volontariat, elles interviennent dans la restauration du patrimoine, la sauvegarde de l'environnement et pour le renforcement des solidarités locales. L'objectif est de contribuer à la formation du citoyen de demain.

Au-delà de ces associations spécialisées, le rapport complet de cette étude présente l'activité à l'international des fédérations d'éducation populaire suivantes : **CEMEA, Concordia, CRIJ, Familles Rurales, Francas, Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement.**

D'autre part, nous mentionnons que les acteurs de la région se sont mobilisés à partir de 2009 autour de la mobilité internationale grâce à différentes plateformes, qui ont constitué des modalités pertinentes et efficientes de coopération et de gouvernance partagée ; ces plateformes ont permis de mutualiser les compétences et les dispositifs et d'amplifier la mobilisation des acteurs de l'éducation non formelle en matière de mobilité internationale, notamment pour les jeunes les plus éloignés des dispositifs : la plateforme régionale interculturelle et solidaire – FEJ 2009-2012, et la plateforme de la mobilité européenne et internationale des jeunes – CRAJEP/FEJ 2015-2017.

3. La mobilité internationale vue par les jeunes

3.1 Le processus de départ

Concernant le départ d'un jeune à l'étranger, l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés, aussi bien auprès des jeunes que des professionnels, valorisent l'idée d'un processus décliné en quatre phases. La première consiste pour le jeune à savoir que c'est possible de partir. La seconde relève d'un préalable nécessaire et conditionne presque toutes les autres puisqu'il s'agit pour le jeune d'avoir envie de partir. La troisième consiste à trouver les moyens financiers et matériels de son départ et, la quatrième, enfin, est la concrétisation du projet. Cette mobilité contribue à développer de nombreuses compétences, de façon expérientielle, qui sont ensuite réinvesties en fonction du contexte : meilleure image de soi, confiance en soi, compétences cognitives, compétences techniques, compétences sociales, compétences émotionnelles, qui contribuent à une meilleure employabilité, à un changement de regard de la famille, de l'environnement social...

3.1.1 Savoir que c'est possible

L'enquête par questionnaire montre que les établissements scolaires représentent pour environ 58% des jeunes le premier informateur. Viennent ensuite Internet et la famille avec, respectivement, 45% et 37% des répondants. Les acteurs de la jeunesse opérant dans le champ non-formel ne constituent pas la source majoritaire d'information parmi notre échantillon. Le déploiement de l'Information Jeunesse et sa mobilisation sur cette thématique sont des enjeux importants, notamment dans les zones rurales de la région et dans les quartiers Politique de la Ville.

3.1.2 Avoir envie de partir : une influence certaine de l'environnement ... qui a pour conséquence de favoriser les jeunes les plus en réussite

Nulle envie ne naît sans influence, directe ou indirecte, d'autrui et de son environnement. Il apparaît clairement que ce sont les amis et les groupes de pairs qui ouvrent, en quelque sorte, la voie aux jeunes. Environ 67% des répondants les placent en comme première source de motivation, donnée confirmée par nombre de jeunes rencontrés durant les entretiens. Viennent ensuite la famille et les parents pour 55% des répondants. Les personnes qui ont motivé les jeunes interrogés sur leur dernier voyage, s'inscrivent, en quelque sorte, dans l'environnement premier et immédiat du jeune. Ces deux collectifs que constituent les pairs et la famille sont conditionnés par les ressources sociales, culturelles et économiques dont ils disposent et sont traversés par des inégalités sociales et territoriales. Le champ des possibles sera tantôt large pour les uns, réduit pour d'autres. Il s'agit là d'une donnée bien connue et largement confirmée par les professionnels et par les jeunes durant les entretiens qualitatifs.

Nous notons également ensute que les premiers professionnels à transmettre aux jeunes l'envie d'une expérience de mobilité internationale sont les enseignants que les répondants placent à la troisième place avec environ 38% de leurs réponses. **Le secteur de l'éducation formelle représente donc un lieu privilégié pour impulser des dynamiques de mobilité internationale.**

L'étude « Génération 2010 » du CEREQ dont certaines données relatives à la mobilité internationale ont été exploitées dans le cadre de l'Observatoire Erasmus +, montre que les jeunes de CSP défavorisés, lorsqu'ils sont en études, même s'ils restent sous-représentés, ne sont pas exclus de la mobilité internationale.

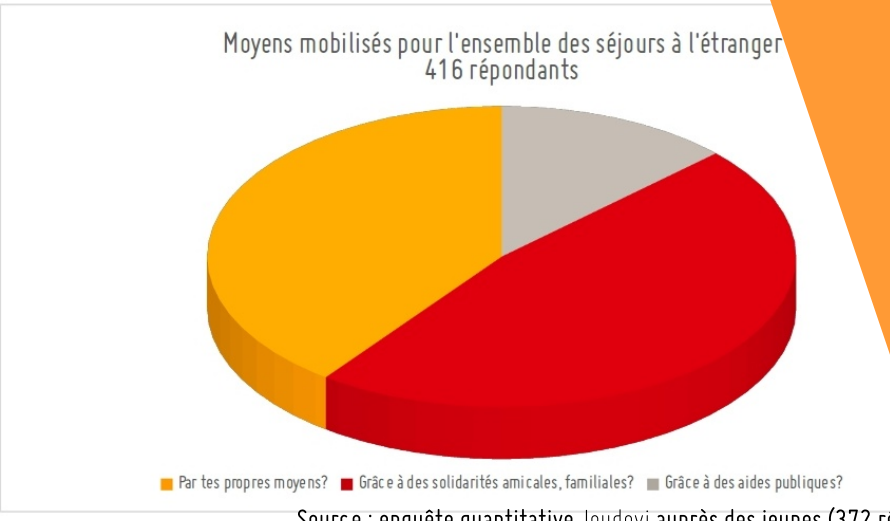

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (372 répondants – 2016)

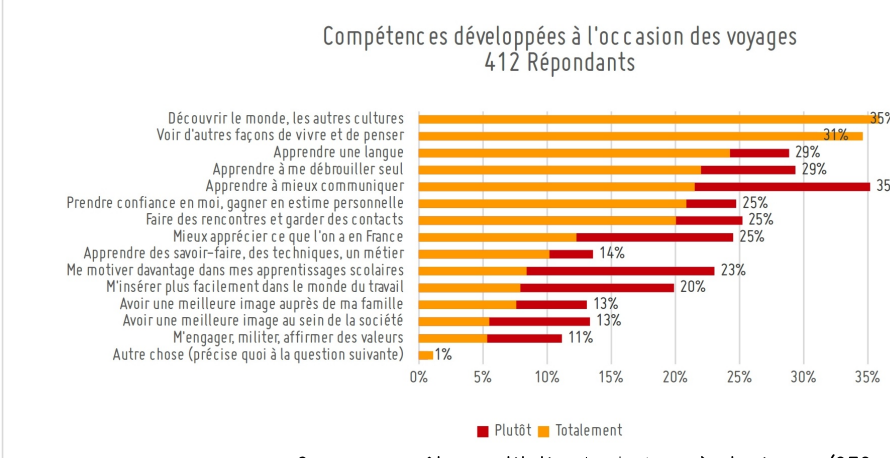

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (372 répondants – 2016)

3.1.3 Trouver les moyens de concrétiser

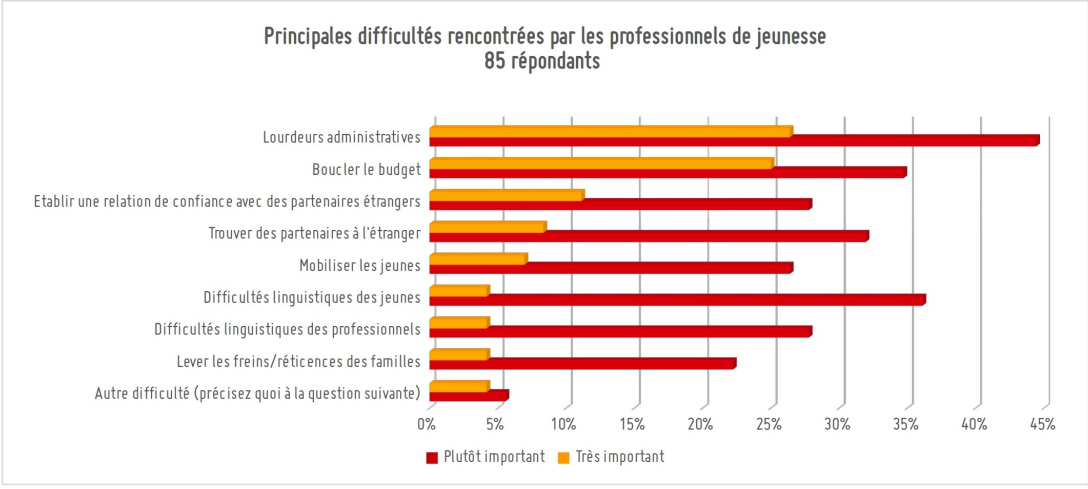

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (402 répondants – 2016)

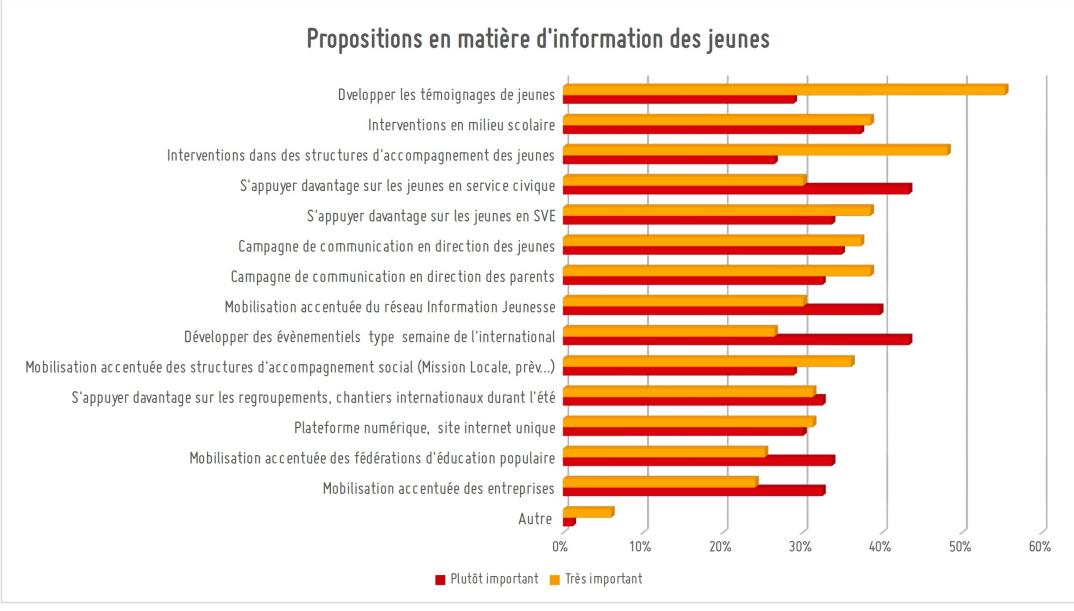

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (416 répondants – 2016)

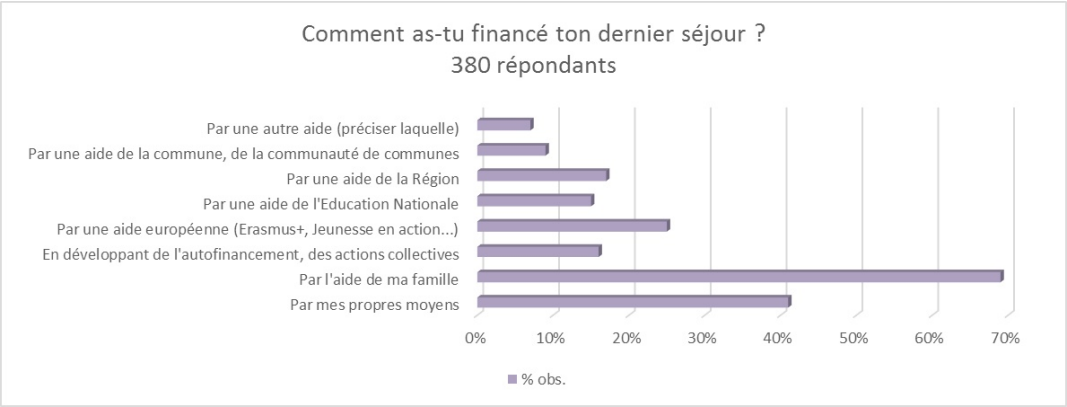

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (380 répondants – 2016)

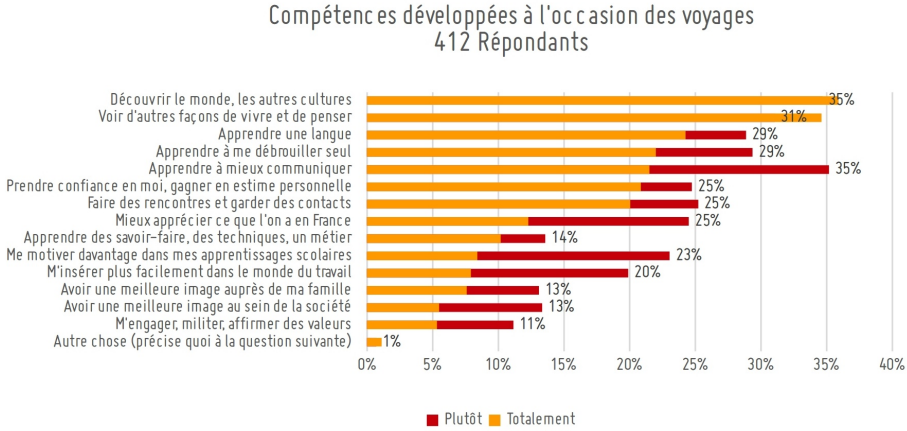

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (380 répondants – 2016)

Total animateurs, Information Jeunesse, FJT, Mission locale : 15 %, Structures dédiées : 11 %

3.2 - Des effets majeurs de la mobilité sur les trajectoires des jeunes

3.2.1 Du point de vue des jeunes

Les résultats de cette étude convergent avec les résultats de nombreux travaux effectués sur la mobilité internationale quant aux effets qu'elle produit sur les jeunes. Un acteur de terrain la qualifiait de « Rolls Royce de l'animation socioculturelle » afin d'illustrer tous les bénéfices qu'en retirent les jeunes et marquer son rang dans son secteur d'intervention. Les résultats de nos travaux vont dans ce sens car ils démontrent que la mobilité internationale est d'une redoutable efficacité, quasi sans pareille, pour développer des compétences des jeunes. Une étude du CREDOC réalisée en 2016 démontre que 61% des jeunes ont développé une ou des compétences. Pour notre part nous nous garderons d'émettre un chiffre car nous pensons que tous les jeunes en tirent un bénéfice dans leur construction ; ils indiquent leur ouverture culturelle, leurs compétences linguistiques, le développement de leur autonomie, de leur confiance en eux, de leur capacité de communication, de la motivation, de leurs compétences techniques. Un tiers d'entre eux affirment un impact sur leur insertion professionnelle.

3.2.2 Grille d'analyse des compétences développées et de leur transférabilité

Ces compétences se développent à travers des mises en situation diverses, organisées, imprévues ou fortuites, où le jeune doit surmonter diverses difficultés en mobilisant des ressources personnelles (cognitives, techniques, etc.). Plus que de simples aptitudes qui seraient des performances mesurables dans des actes, ces compétences permettent de développer un « savoir-agir », « interagir » et « réagir ». Cette potentialité se définit « face à l'imprévu, à l'événement, à l'inédit », que le jeune gère en prenant des initiatives, en arbitrant entre diverses options, en innovant...Bien entendu, la traçabilité de ces compétences acquises n'est pas chose aisée et certaines ne se donnent pas à voir immédiatement, c'est un constat relevé par de nombreux acteurs sur le terrain.

Par souci didactique, nous avons classé les compétences développées par les jeunes en trois catégories : sociales, cognitives et techniques. Les entretiens avec les jeunes nous ont également permis d'analyser la transférabilité de ces compétences acquises sur deux niveaux : pour soi (confiance en soi, estime de soi) et pour autrui (employabilité, reconnaissance sociale).

Le point de départ de ces trajectoires relève de ce qui a été évoqué précédemment : la motilité, aptitude à évoluer dans un autre environnement social ou culturel, capacité à se projeter dans un ailleurs, à voir que c'est possible ; cette aptitude de motilité est, comme nous l'avons vue, fortement liée aux différents cercles d'influence de la personne, au premier rang desquels ses groupes de pairs, sa famille, et son environnement scolaire. C'est la condition pour se mettre en mouvement dans la vie réelle, et développer ensuite de nombreuses autres compétences :

Source : Schéma Jeudevi — Compétences développées par les jeunes dans une expérience de mobilité internationale.

3.2.3 Le développement de compétences cognitives

• La déconstruction des stéréotypes culturels et le développement de l'esprit critique

L'expérience de l'altérité permet aux jeunes de développer leur esprit critique quant aux cultures étrangères et ainsi de dépasser les idées reçues et les a priori. Que ce soit sur le plan politique ou social, l'effort d'observation et d'analyse d'un milieu étranger peut ensuite être transposé à d'autres situations de la vie quotidienne. L'expérience à l'étranger permet aux jeunes, par le jeu de la comparaison, de relativiser leurs conditions de vie en France après en avoir vécu des plus difficiles, ou inversement. Certains auteurs parlent de reconstruction cognitive, définie comme un changement du traitement de l'information mis en place lorsque les jeunes sont confrontés à l'apprentissage d'une nouvelle langue et d'une nouvelle culture. Cette dimension de l'esprit critique est une valeur ajoutée importante de ces actions de mobilité, car elle est indispensable dans les domaines de la lutte contre l'endoctrinement et de la promotion des valeurs de la république, mais reste une démarche pédagogique souvent difficile à appréhender par les intervenants éducatifs, souvent par manque d'outils appropriés.

• L'apprentissage de la posture d'humilité : être en capacité d'apprendre de l'autre

Très souvent, lorsque les jeunes partent développer des projets divers à l'étranger (humanitaires, sociaux, culturels, etc.), surtout lorsqu'il s'agit de pays du sud, le risque est grand qu'ils adoptent au départ une posture en « surplomb », parce qu'ils vivent dans un pays perçu comme plus « développé ». Généralement, après une période de frustration et de déception due à l'écart constaté entre ce qu'ils espéraient transmettre et ce qu'ils transmettent effectivement, le tout sous fond de freins culturels multiples qui empêchent la reproduction telle quelle in situ d'un modèle d'action ou de projet, les jeunes s'ouvrent progressivement à l'autre et se laissent pénétrer par les savoirs locaux. Ils développent leur capacité à apprendre de l'autre et, par la même occasion, une posture de doute et d''humilité.

• L'apprentissage expérientiel des langues

Bien évidemment, une expérience de mobilité internationale est l'occasion d'apprendre une langue sur le terrain. Alors que nombre de jeunes nous ont confié avoir fortement peiné dans l'apprentissage des langues à l'école, ils expliquent que la pratique d'immersion les a amenés à progresser dans leur apprentissage. Nombre d'enseignants témoignent aussi que cette forme d'apprentissage expérientiel redonne du sens aux apprentissages et permet de remotiver les élèves ; et ceci est valable pour les voyages mais aussi pour les correspondances, y compris via les réseaux numériques ; citons l'exemple de ces élèves, collégiens de SEGPA, qui se remobilisent sur l'apprentissage de l'anglais grâce à une correspondance sur eTwinning.

3.2.4 Le développement des compétences sociales

• Le renforcement de son appartenance nationale et de son identité européenne

Etre à l'étranger permet aux jeunes, comme à tout un chacun au contact d'une autre culture, de prendre conscience de son identité française, mais aussi des spécificités et des particularités de celle-ci en la confrontant aux autres.

Autre enseignement majeur ressorti de notre enquête et non des moindres : pour une partie des jeunes nés en France de parents étrangers, qui n'ont pas toujours un fort sentiment d'appartenance à la République française parce qu'ils se sentent discriminés dans la vie quotidienne et dans leur accès aux droits, le fait d'être traités et perçus comme français à l'étranger leur permet (enfin ?) d'activer et de vivre leur identité française, de renouer avec une identité française contrariée.
Plus largement, les expériences de mobilité européenne représentent une opportunité de vivre concrètement sa citoyenneté européenne, de l'incarner concrètement en l'éprouvant dans un espace relié.

• La construction identitaire par le vécu de la séparation, « partir pour mieux revenir »

Partir à la découverte d'un pays et d'une nouvelle culture s'inscrit, pour nombre de jeunes, dans une quête de sens. Se posant des questions existentielles relatives à leur identité et à leurs aspirations personnelles, et faute de trouver des réponses dans leur environnement, certains jeunes optent pour un départ à l'étranger dans le but de cheminer et, au contact d'un milieu différent et d'une population différente, d'en apprendre sur soi afin de se révéler.

• Le développement des habiletés sociales

A l'étranger, les jeunes doivent déployer des efforts supplémentaires pour entrer en contact et développer des échanges avec autrui dans la mesure où les interactions sont culturellement codées et normées. Les jeunes doivent donc apprendre à les analyser pour les comprendre avant de se les approprier et de les investir. Cela passe nécessairement par une phase d'appréhension, de distance, plus ou moins importante selon les jeunes, avant de prendre confiance et d'interagir. Après avoir surmonté ces difficultés, les jeunes développent de l'estime de soi et sont plus enclins à aller au-devant des autres. C'est ce qui ressort nettement des entretiens.

• La prise de responsabilité et l'engagement citoyen

L'engagement des jeunes dans des projets à l'étranger, en faveur d'une cause, qu'elle soit politique, humanitaire ou autre, les amène à développer leur esprit critique, d'autant que les structures d'éducation populaire qui les accompagnent sont porteuses de valeurs et d'un regard critique sur le monde. Ces engagements à l'étranger sont généralement précédés, notamment pour les jeunes les plus âgés, de divers engagements locaux, dans leur collège, leur commune, les associations. Mais ils peuvent aussi, pour de nombreux jeunes moins âgés (collège et lycée), constituer une première expérience qui va en appeler d'autres. En effet, de manière générale, un engagement dans un projet à l'étranger est rarement sans effet au retour, les jeunes étant plus sensibles aux questions de citoyenneté et plus enclins à participer à la vie de la Cité. Ce fait est confirmé par les professionnels éducatifs que nous avons rencontrés.

• L'accès à l'altérité, et la découverte de nouvelles cultures

La découverte d'une nouvelle culture est le premier objectif fixé par les jeunes quant à leur projet de mobilité internationale. Et l'expérience de l'altérité et l'immersion dans une nouvelle culture les transforment considérablement.

3.2.5 Le développement de compétences techniques

• Compétences relatives à la mobilité physique

Si une expérience de mobilité internationale permet aux jeunes de progresser en termes de mobilité sociocognitive, elle leur offre également l'occasion de progresser dans l'apprentissage de la mobilité physique. Un grand nombre de jeunes que nous avons rencontrés n'avaient jamais emprunté l'avion ou même le train. Beaucoup ne s'étaient jamais déplacés en dehors de leur ville sans leurs parents ou ne s'étaient jamais déplacés tout court. Le vivre au cours de leur séjour à l'étranger leur permet de lever les appréhensions liées aux exigences de la mobilité et de franchir ainsi un palier, fort utile ensuite pour entrer dans la vie adulte.

• Compétences organisationnelles

Les jeunes développent également de nombreuses compétences organisationnelles durant leur expérience de mobilité internationale. Que ce soit en amont de leur projet afin de préparer ou financer leur départ, ou pendant leur séjour où beaucoup sont contraints de composer avec les moyens du bord, les jeunes nous ont expliqué avoir appris la « débrouillardise ». Les capacités à gérer son temps et à s'adapter aux situations inattendues constituent des compétences transversales qui seront ensuite utiles dans leur trajectoire scolaire comme dans leur trajectoire professionnelle ou dans leur vie personnelle.

• **Gestes et savoir-faire professionnels**

En fonction de l'objectif et de la thématique de leur séjour à l'étranger, les jeunes développent des compétences techniques très pointues dans un domaine professionnel précis ; là encore, selon les enseignants et/ou animateurs, ces apprentissages expérientiels donnent du sens aux enseignements théoriques, remotivent les jeunes et renforcent leur estime personnelle puisqu'ils réalisent, en situation, que finalement ils connaissent déjà beaucoup de choses.

3.2.6 La transférabilité de ces compétences pour soi

Les compétences développées par les jeunes s'inscrivent moins dans une optique de performance, vérifiable ici et maintenant, que de développement d'une potentialité amenée à se développer au moment opportun, dans les mois qui suivent le retour.

Le voyage constitue une expérience fondatrice pour les jeunes, et leur permet de mettre à 'épreuve et de s'approprier des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui jusque-là n'avaient été appréhendées que sur un mode théorique. Grâce à l'expérience du voyage, la personne fait sienne un grand nombre de potentialités qu'elle avait acquises. De nombreux pédagogues se sont intéressés à l'appropriation, par la personne, de ses propres savoirs ; citons notamment Karl Rogers, figure de proue du personnalisme, pour qui « Les seules connaissances qui puissent influencer le comportement d'un individu sont celles qu'il découvre par lui-même et qu'il s'approprie ». Ou encore Paulo Freire, qui insiste précisément sur les apprentissages expérientiels : « L'éducation authentique ne se fait pas de A vers B, ni de A sur B, mais par A avec B, par l'intermédiaire du monde. »

L'expérience que procure le voyage, résolument à distance des dispositifs classiques de formation, favorise ainsi l'appropriation de nouvelles connaissances et compétences, qui sont des compétences transversales, des compétences psychosociales (life skills, compétences de vie, en anglais) qui font ensuite partie intégrante de la personne et lui facilitent son adaptation à la vie sociale.

• Reconsidérer sa trajectoire

Les expériences de mobilité internationale nous ont souvent été présentées par les jeunes comme « une parenthèse » dans leur vie. Ce séjour à l'étranger, même vécu en groupe, offre aux jeunes un espace propice à l'introspection, à la réflexion sur soi et ses aspirations. C'est pour beaucoup l'occasion de faire un bilan pour mieux envisager la suite, conforter sa voie ou opter pour une réorientation vers un nouveau projet. Pour certains jeunes, une expérience de mobilité internationale peut être de nature à les remobiliser pour une reprise ou une poursuite d'études. Pour d'autres qui sont déjà scolarisés, une expérience de mobilité internationale ouvre le champ des possibles et les autorise à être plus ambitieux.

• Faire le point sur ses compétences : la métacognition

Un des enjeux majeurs du voyage, c'est toujours le retour ! Il importe donc aux organisateurs de développer des stratégies pédagogiques pour permettre aux jeunes de mieux identifier leurs propres limites et compétences. Afin d'aider les jeunes à cheminer dans l'appréciation des effets qu'a eue pour eux la mobilité internationale, nombreuses sont les structures à proposer des démarches et des outils concrets propices à cela ; elles permettent ainsi d'identifier ce que l'on sait et ce que l'on sait faire...

• Capacité à se transcender, à repousser ses limites et à gagner en estime de soi

Pour de nombreux jeunes, une expérience à l'étranger amène à se transcender, à repousser ses limites et ainsi gagner en estime de soi ; et le fait d'aller au bout de son projet conforte lui aussi cette estime personnelle. C'est sans doute un des bénéfices majeurs du séjour à l'étranger, qui permet de prendre de l'assurance, de mieux identifier ses limites et ses compétences, d'avoir plus confiance en soi.

Une fois le projet concrétisé, les jeunes en retirent de la fierté : fierté d'avoir surmonté ses craintes et ses appréhensions, fierté d'avoir vécu loin de son environnement familial et territorial, fierté d'avoir surmonté les barrières de la langue, fierté d'être parvenu au bout d'un projet périlleux etc.

• Vivre des « émotions structurantes »

Une expérience de mobilité internationale constitue une occasion d'en prendre plein les yeux et de vivre des moments intenses sur le plan émotionnel. Loin de leurs habitudes de vie en milieu urbain, « désenchanté » pour beaucoup, ces moments permettent aux jeunes de rêver et d'ouvrir des possibles Ces expériences ne manqueront pas de les transformer en retour. D'un point de vue psychologique, tous ces bons souvenirs accumulés améliorent l'estime de soi et contribuent à renforcer les assises narcissiques ; ils permettent de combler un éventuel déficit d'intériorité, de mentaliser des émotions, de rendre attractive sa réalité intérieure, pour ainsi être moins envahi par la réalité extérieure. En d'autres termes, ces bons souvenirs accumulés seront autant de ressources pour affronter les vicissitudes de la vie et les périodes où le moral est en berne...

3.2.7 La transférabilité de ces compétences pour autrui : employabilité et reconnaissance

Bien entendu, un des objectifs implicites de ces expériences éducatives est bien de faciliter l'accès des jeunes à la vie adulte, au plan civique, mais aussi et surtout au plan professionnel. Les financeurs comme les accompagnateurs insistent donc sur l'identification des compétences acquises au cours du séjour, ainsi que sur le transfert de ces compétences dans la trajectoire scolaire ou professionnelle.

Au retour de leur séjour à l'étranger, seulement un tiers des jeunes nous ont confié (enquête par questionnaire) n'avoir pas valorisé leur expérience et les compétences développées. Pour les deux autres tiers, beaucoup auront restitué leur expérience à leurs pairs ou à d'autres publics par le biais de témoignages, de soirées publiques, de supports divers tels que la vidéo ou l'écriture.

A l'échelle régionale, on peut dire que les stratégies de « pédagogie du retour » et de « valorisation des jeunes » sont plutôt développées. Cette ouverture des jeunes sur leur environnement social à leur retour nous paraît tout à fait importante, puisqu'elle permet de développer leur capital social. On sait d'ailleurs que les jeunes ayant le moins d'opportunités sont aussi ceux qui ont le réseau social, en dehors de leurs groupes de pairs, le plus réduit. Garder des contacts issus de son séjour, et développer une nouvelle image de soi et de nouveaux contacts à son retour sur son lieu de résidence, constitueront des atouts indéniables pour l'avenir. On sait aussi que la rencontre avec des élus locaux ou des responsables institutionnels fait œuvre de reconnaissance politique pour ces jeunes, qui se trouvent précisément en manque de reconnaissance. Ces démarches ne sont pas du tout anodines, bien au contraire, et méritent d'être pensées et organisées avant même le départ des jeunes.

De plus, bien que ce ne soit pas le seul but recherché, un séjour à l'étranger amène forcément le jeune à développer des gestes techniques, et des compétences sociales observables et mesurables. Ce sont ces derniers qui sont mis en avant généralement au retour, notamment pour justifier d'une capacité à satisfaire des exigences sur le marché de l'emploi ou de la formation professionnelle. Ici, peuvent être réalisés des livrets ou des documents écrits, ce qu'environ 39% des jeunes disent avoir fait (enquête par questionnaire). Mais le meilleur outil de valorisation de son expérience reste sans doute le CV... bien qu'un débat sur un outil opérationnel et partagé de valorisation des compétences reste ouvert dans la région.

Notre enquête montre qu'un tiers des jeunes interrogés témoignent d'un impact de leur mobilité internationale sur leur insertion professionnelle. L'étude « Génération 2010 » du CEREQ exploitée par L'Observatoire Erasmus+ Education Formation, montre que les jeunes qui ont quitté le système scolaire en ayant effectué au moins un séjour encadré à l'étranger connaissent un temps passé en emploi largement supérieur (78%) à celui de l'ensemble de la Génération 2010 (66%). Les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger apparaissent ainsi davantage protégés du chômage (écart de 10 points, voir le graphie ci-dessous), et bénéficier d'une insertion professionnelle plus rapide, vers des emplois plus stables (à durée indéterminée), plus qualifiés et mieux rémunérés.

3.3 Les obstacles sur le parcours de mobilité des jeunes

3.3.1 L'étude "Engagement citoyen et appartenance républicaine" de l'Assemblée nationale

Le rapport du président de l'Assemblée nationale sur l'engagement citoyen fait le constat que, si les jeunes sont souvent désireux de s'engager au service de la collectivité ou de leurs pairs, ils ne franchissent pas systématiquement le pas de l'engagement, soit par manque d'information, soit par manque d'opportunités concrètes, notamment pour les jeunes les moins diplômés du fait de quatre facteurs :

• Professionnels :

Le sondage BVA SGMAP (cité dans cette même étude) confirme que le public cible (apprentis, bac, bac pro, BTS, bac+2) est soucieux avant tout d'une entrée rapide dans la vie active. Une enquête du CREDOC montre que les contraintes professionnelles pèsent sur les actifs qui souhaiteraient s'engager à l'international.

• Financiers :

C'est la deuxième raison du renoncement à un VSI selon le sondage BVA SGMAP (raison donnée par 24 % de ceux qui avaient commencé à s'informer). En effet le montant des indemnités est parfois jugé insuffisant et ne couvre pas, en tout état de cause, les frais de transport et d'hébergement. Il suppose souvent une participation significative des familles. Or celles-ci, pour ce qui concerne le public cible, n'est pas toujours en mesure d'y pourvoir. C'est ainsi que les jeunes ayant des ressources modestes et ceux ayant un niveau de diplôme inférieur au bac citent plus souvent que les autres les moyens financiers comme premier frein au départ.

• Psychologiques et familiaux :

Les responsables d'associations s'entendent souvent répondre par les jeunes, quand ils prospectent dans les établissements : « ce n'est pas pour moi ». Partir à l'étranger, pour certains jeunes qui n'ont jamais quitté leur commune, voire leur quartier, est un saut dans l'inconnu, souvent peu encouragé par les familles ou les proches. L'engagement familial lui-même (jeunes en couple, jeunes parents) est un frein sérieux à la mobilité (22 % des sondés par BVA avancent cet élément).

• Culturels et sociocognitifs :

Les dimensions psychologique et culturelle tiennent une place importante dans le processus qui mène à s'engager dans une mobilité internationale. L'image de certains pays figurant dans les offres de mission n'est guère positive dans l'opinion, pour des raisons religieuses, sociopolitiques ou culturelles. Faire évoluer les mentalités et atténuer les idées préconçues reste une tâche de longue haleine. En outre, on relève, dans le public des moins diplômés, peu d'enthousiasme à apprendre l'anglais, pour ne rien dire des autres langues. Cette faiblesse linguistique, qui fait naître l'inquiétude de ne pouvoir s'adapter dans un pays étranger, apparaît comme un frein important, même si, comme le soulignent les personnes rencontrées dans notre enquête, elle ne constitue pas un véritable obstacle dans les faits.

3.3.2 Les quatre freins repérés par l'étude du CRAJEP, de France Volontaire et de l'OEVSI en Pays de la Loire

L'étude du CRAJEP, de France Volontaire et de l'OEVSI en Pays de la Loire de 2013 met également en évidence quatre obstacles à la mobilité internationale des jeunes :

• Obstacles socio-économiques :

Les obstacles socio-économiques sont ceux qui sont prioritairement identifiés par les structures et les volontaires. Ils sont évoqués dans plus de 50 % des interviews. Malgré les subventions, les volontaires et les structures soulèvent des difficultés inhérentes à la planification d'un départ à l'international. Quelques volontaires ont mis en exergue l'importance d'avoir une épargne de côté pour prévoir le départ et le retour en France.

• Obstacles territoriaux en termes d'accès à l'information :

1 fois sur 5, les acteurs interrogés durant l'enquête2 évoquent les obstacles territoriaux en termes d'accès à l'information.

• **Obstacles de qualification (niveau d'étude ou de compétences requises) :**

Les candidats au volontariat se heurtent souvent aux exigences de qualification de certaines missions (les VSI notamment).

• **Obstacles personnels :**

Des obstacles plus personnels ont en outre été évoqués par les différents acteurs. Ces derniers soulignent en particulier l'autonomie des individus, leur capacité d'adaptation à un nouvel environnement, leur capacité à se projeter, la barrière de la langue, la disponibilité familiale. Cependant au-delà de ces freins internes, on peut également les envisager comme prenant source dans un faisceau d'inégalités plus complexes.

3.3.3 Les freins identifiés dans cette étude concernant les JAMO

SAVOIR QUE C'EST POSSIBLE

Une information inadaptée. Des dynamiques qui reposent plus sur les personnes que les strucutres

AVOIR ENVIE DE PARTIR

Le capital social et économique des familles. Le capital culturel et le niveau d'études des jeunnes. L'influence du territoire et de l'environnement. Des dispositifs de soutien qui promeuvent le volontariat avec des objectifs pas toujours en phase avec les attentes des JAMO. Les freins sociocognitifs

TROUVER LES MOYENS

Le capital économique des familles et difficultés de financer.

CONCRETISER

Les freins se situent avant.

Huit freins principaux mis en avant par les jeunes et les professionnels dans cette étude

1- Le capital social et économique des familles
2- Le capital culturel et le niveau d'études des jeunes
3- L'influence du territoire et de l'environnement
4- Une information inadaptée
5- Des dynamiques qui reposent sur les personnes et non sur les structures
6- Des dispositifs de soutien qui promeuvent le volontariat là où des jeunes aspirent avant tout à une expérience professionnelle
7- Des freins sociocognitifs et affectifs
8- Le fait que les jeunes adultes ne sont pas le public-cible des équipements socioculturels

1- Le capital social et économique des familles

Le capital économique renvoie aux ressources matérielles et financières de la famille. Le frein financier est le plus important pour les jeunes, ce que mettent en avant les enquêtes que nous avons citées parmi tant d'autres. Lorsque la famille en est dépourvue, ou limitée, il lui sera difficile d'offrir des opportunités d'expériences à ses enfants, quel que soit le champ d'action.
Le capital social, quant à lui, renvoie aux réseaux dans lesquels s'inscrit la famille, ses connaissances et ses liens. Autrement dit son carnet d'adresse. Les familles qui incitent les jeunes à partir ont souvent été influencées par des expériences qu'elles ont observées ou des informations qui les ont influencées.

2- Le capital culturel et le niveau d'études des jeunes

Le capital culturel renvoie à l'ensemble des ressources culturelles (savoirs, savoir-faire ou compétences, maîtrise de la langue et des arts) détenues par un individu et qu'il peut mobiliser. Avec les deux autres capitaux, il influence les trajectoires. La sociologie a montré que les gens s'adaptent à leur condition socioéconomique : ils ne revendiquent que ce à quoi ils pensent pouvoir accéder.

Les jeunes intègrent dans l'expression de leurs besoins les dispositions qui sont les leurs, en l'occurrence celles qui sont inculquées par les possibilités et les impossibilités qu'ils intègrent très tôt. Là où des jeunes, de par leur environnement de socialisation et leurs parcours socioéducatifs, sont en capacité de penser des projets à l'international, d'autres, au contraire, soupçonnent à peine leur existence. Dans leurs parcours, les jeunes développent des aspirations conformes à leurs chances effectives de réalisation.

A cela s'ajoute le constat que les procédures de sélection sur certains projets font appel à un capital culturel et à des niveaux scolaires relativement élevés, dont l'essentiel, nous le savons, est acquis en dehors de l'école, notamment dans la famille. Les résultats de l'enquête « Génération 2010 » du CEREQ (Observatoire Erasmus) mettent en avant cette corrélation étroite entre le niveau de diplôme et la mobilité internationale.

3- L'influence du territoire et de l'environnement

Les territoires ligériens, divers sur les plans socioéconomique, mais aussi culturel, se développent inégalement et jouent un rôle actif dans la formation des inégalités entre jeunes. Ces inégalités de territoires représentent de véritables inégalités sociales. D'où la question politique d'une intervention correctrice de ces inégalités : comment offrir les mêmes horizons d'expériences positives et formatrices pour tous les jeunes ? Pour y répondre, les acteurs de la jeunesse rencontrés en appellent quasi unanimement au nécessaire élargissement des champs culturels et des réseaux des jeunes, ce afin de leur donner à voir ce qu'ils ne peuvent voir : l'étendue des possibles en matière d'implication dans les projets et les ressources existantes en matière de mobilité internationale pour se mettre en mouvement.

4- Une information inadaptée

L'étude du CRAJEP sur le volontariat de solidarité internationale met en évidence un manque de lisibilité sur l'information et les possibilités de volontariat à l'international. D'après les entretiens effectués avec les structures et les volontaires, 23 structures sur 33 interviewées évaluent l'accès à l'information insatisfaisante ou peu satisfaisante. Pour 12 des 18 volontaires interviewés elle est peu ou pas satisfaisante.
Il semble effectivement que l'information existe, et existe en masse. L'enjeu se situe plus particulièrement dans son accompagnement, c'est-à-dire à la fois dans les choix qui sont faits pour sa diffusion (supports, moyens mis en œuvre) et pour la mise en place de sa médiation (formation/sensibilisation des structures relais ou non à l'accompagnement à l'international, etc.).

5- Des dynamiques qui reposent sur les personnes et non sur les structures

Très souvent les dynamiques engagées autour de la mobilité internationale, que ce soit dans les établissements scolaires ou les structures du champ de l'éducation non formel, reposent moins sur un portage institutionnel que sur de farouches volontés personnelles. Il s'agit là d'un frein majeur à la mobilité internationale des jeunes ; elle est rarement pensée à travers la stratégie délibérée d'une institution ou d'une équipe et guidée par une ambition dans le cadre d'un projet qui fasse sens. Les structures qui ne disposent donc pas de professionnels sensibles à la mobilité internationale font rarement l'effort de s'y intéresser. Nombreux sont les professionnels rencontrés à nous avoir confié leurs difficultés face à de telles situations, et même leur lassitude tant la mobilité internationale exige du temps et de l'investissement pour peu de reconnaissance institutionnelle (et/ou financière) en retour.

6- Des dispositifs de soutien qui promeuvent le volontariat là où des jeunes aspirent avant tout à une expérience professionnelle

De manière générale, comme le soulignent à juste-titre les rapporteurs de l'évaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes, le terme « volontaire » prête à confusion : il existe une ambiguïté entre l'idée de service ou de solidarité (essentiellement présente dans l'humanitaire) et un investissement intéressé en vue de trouver un emploi.

La mobilité s'inscrit dans un parcours de vie, mêlant à la fois choix personnels et recherche d'une expérience professionnelle valorisante. Et concernant les JAMO, au regard de leur situation socioéconomique, les missions de volontariat ne font pas écho à leurs attentes immédiates, ni aux attentes de leur environnement social, qui sont fortement orientées vers l'insertion professionnelle et l'accès au revenu dans des courts délais.

7- Des freins sociocognitifs et affectifs

Beaucoup de jeunes ont des appréhensions à l'égard d'un séjour à l'étranger. La peur d'affronter l'inconnu doublée de celle de se séparer de leur famille et de leur environnement instaurent chez eux un sentiment d'insécurité qui s'érige comme un frein au départ. Ce sentiment d'insécurité est plus ou moins important selon les situations personnelles des jeunes.

8- Les jeunes adultes ne sont pas le public-cible des équipements socioculturels

Autre frein majeur, celui du ciblage du public dans le secteur de l'éducation non formelle. Les jeunes adultes n'étant pas un public-cible des équipements socioculturels (centres sociaux, maisons de quartier, espaces jeunes, etc.), ils auront moins de chance de rencontrer une offre ou une proposition de mobilité internationale qui transiterait exclusivement par ces structures.

On touche ici à la difficulté grandissante, pour les structures d'animation socioculturelle, à renouveler leur public, et à accompagner des jeunes adultes de 16 à 25 ans. Ceci est sans doute dû aux modalités de financements des accueils de jeunes 11-17 ans, sous la forme d'ALSH (accueils de loisirs sans hébergement), qui contraignent les organisateurs et les animateurs à assurer une offre de « garde », intéressante pour les 11-13 ans, mais qui rend difficile les démarches d'accompagnement de projets auprès des 14-17 ans et au-delà. Si ceci est une réelle difficulté, notons toutefois que nous avons rencontré plusieurs structures qui ont développé un continuum de l'éducation à la mobilité, de 11 ans à 18 ans, proposant une offre adaptée et diversifiée (citons, parmi de nombreux exemples, ceux d'Animaje à Clisson - 44, ou de Nulle Part Ailleurs à Craon — 53)

4 Les attentes des acteurs de la jeunesse

4.2 La sensibilisation, l'accompagnement et l'information des jeunes

ENJEUX IDENTIFIÉS AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Trouver le bon équilibre dans l'accompagnement : ouvrir le champ des possibles... mais prendre appui sur la motivation intrinsèque des jeunes

• Partir des attentes des jeunes

- Adopter des postures bienveillantes, être à l'écoute des jeunes sans chercher à les orienter d'emblée vers un dispositif
- Partir des attentes et des aspirations des jeunes en liant la mobilité internationale à l'insertion professionnelle
- Motiver les jeunes en les projetant directement dans une destination « clef en main »
- Développer des séjours-courts accompagnés pour les JAMO
- Partir des sensibilités politiques des jeunes et découvrir des enjeux géopolitiques majeurs

• Sensibiliser les familles et les enfants dès le plus jeune âge

- Prendre appui sur les coopérations décentralisées, les jumelages
- Rassurer les familles, faire des compromis avec leurs exigences sociales et culturelles
- Sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale dès le plus jeune âge
- Cibler les publics captifs 16-18 ans

• Aller au-devant des jeunes et des animateurs en développant des démarches proactives

- S'appuyer sur des groupes de pairs afin de susciter une émulation
- Multiplier les témoignages de pairs
- Aller à la rencontre des jeunes dans les espaces publics
- Aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires

• Promouvoir des modes de communication adaptés aux jeunes

- Décloisonner les sources d'information
- Utiliser et exploiter les réseaux sociaux, articuler le virtuel et le réel

5 Conclusions

5.1 Les principaux enseignements de ce diagnostic

Nous pouvons retenir que les acteurs éducatifs et de jeunesse des Pays de la Loire se montrent particulièrement mobilisés autour des échanges internationaux et de la mobilité internationale des jeunes.

Même s'il est difficile d'appréhender la mobilité internationale des jeunes de façon exhaustive, puisque cette mobilité s'inscrit le plus souvent dans un contexte privé et hors dispositif, il se trouve que l'articulation entre les ressources personnelles et les aides publiques existe mais doit être améliorée. L'inventaire des aides publiques possibles dans la région montre que plus de 35 dispositifs sont mobilisés et concernent, en 2014, environ 37 700 jeunes ligériens, soit 8 % des jeunes de la région.

Du point de vue de la formation scolaire, la région se situe au premier rang des régions françaises pour la mobilité internationale des jeunes au cours de leur formation (pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation = 19 %). On note une forte mobilisation du Rectorat, autour de la DAREIC (déléguée académique aux relations européennes et internationales) et d'un réseau d'une quinzaine d'enseignants référents pour l'action européenne et internationale, pour structurer les coopérations internationales des établissements scolaires, informer et former les enseignants, soutenir les demandes de financement. Les départs s'organisent à partir de la 4è, et la priorité est dorénavant donnée aux lycéens professionnels et au développement de l'employabilité des jeunes, avec un effort financier conséquent du Conseil Régional.

Pour ce qui concerne le secteur de l'éducation non formelle, il mobiliserait environ 11 % des crédits alloués à la mobilité internationale à l'échelle régionale (sur un total d'environ 17 millions d'euros) ; et accompagnerait environ 3 % des jeunes bénéficiant de ces crédits (97 % des jeunes accompagnés par les pouvoirs publics le seraient donc dans le secteur de l'éducation formelle). On peut affirmer que les expériences singulières qui ont été conduites dans la région, autour de deux plateformes régionales et en lien avec le Fonds d'expérimentation à la Jeunesse (plateforme régionale interculturelle et solidaire — 2009-2012 et plateforme Européenne et Internationale des jeunes CRAJEP — 2015-2018) ont fortement renforcé les coopérations entre acteurs associatifs et institutionnels (services de l'Etat, collectivités territoriales), améliorer l'information et l'accompagnement des jeunes, notamment les plus éloignés des dispositifs de mobilité.

On observe que les départements de Loire Atlantique et du Maine et Loire concentrent proportionnellement une grande partie des crédits et des jeunes accompagnés, tandis que la Vendée et la Mayenne sont nettement moins représentés, ainsi que la Sarthe dans une moindre mesure.

Nous avons mis en exergue que la mobilité internationale a des impacts très positifs sur les compétences et les trajectoires des jeunes ; l'INJEP qualifie la mobilité de puissant vecteur d'apprentissage (« Learning by leaving », selon Mezirow, 2000 ; Kristensen, 2013). Des compétences cognitives, techniques, et sociales se développent fortement grâce à ces expériences, et sont ensuite transférées pour soi (appropriation des savoirs, conscience de soi, estime de soi et confiance en soi, affirmation de valeurs, remobilisation) et dans la société (reconnaissance par les pairs, par la famille, mais aussi et surtout par les employeurs). Il semblerait d'ailleurs que les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités bénéficient davantage du PEJA en termes d'apprentissage et gagnent davantage en compétences. Au-delà de l'ouverture au monde, les différents travaux existant sur le sujet montrent que la mobilité internationale est un facteur qui facilite l'employabilité et l'insertion professionnelle.

Pour autant, on observe que la mobilité internationale est génératrice d'inégalités sociales, au détriment des jeunes des familles aux CSP moins favorisées (20 % des enfants d'ouvriers pour 50 % des enfants de cadres seraient partis à l'étranger), et des jeunes aux plus faibles niveaux de formation notamment ; les analyses de l'INJEP montrent que seuls 19 % des jeunes français ayant bénéficié du programme PEJA (Erasmus + aujourd'hui) relèveraient de la catégorie des JAMO ; dans le secteur de l'éducation formelle, en matière de mobilité internationale, les inégalités sont tout aussi criantes : au plan national,.25 % des Bac professionnels pour 55 % des Bac + 5 seraient partis à l'étranger au cours de leur formation. De ce point de vue, notre travail en Pays de la Loire ne fait que valider les résultats des nombreuses études réalisées sur le sujet.

Cela dit, il est probable que ces inégalités diminuent progressivement, et notamment en Pays de la Loire, puisque le système éducatif et le dispositif Erasmus+ se mobilisent fortement, dorénavant, pour accompagner les mobilités des jeunes de l'enseignement professionnel et de l'enseignement agricole.

Les principaux freins que nous avons identifiés, empêchant les JAMO de partir à l'étranger, renvoient essentiellement à de l'autocensure due à une vision limitée des possibles en raison de freins culturels (compétences linguistiques, préjugés...), psychologiques (faible motilité ; ce n'est pas pour moi), et familiaux (absence de culture de la mobilité, etc.) ; les autres freins majeurs concernent les ressources financières ; l'aspiration de ces jeunes et de leur entourage à une insertion professionnelle rapide ; les effets de territoire ainsi que le déficit d'information et la faiblesse des moyens en accompagnement social.

La consultation que nous avons pu réaliser, qui a concerné plus de 120 professionnels et 85 jeunes en entretiens, et plus de 400 jeunes et 85 professionnels et élus par questionnaire, ont fait émergé de nombreuses propositions, centrées autour des enjeux suivants :

• **Le soutien financier aux jeunes, et aux structures accompagnatrices, notamment dans les territoires les moins dotés** (zones rurales et périurbaines) mais pas seulement, et notamment à travers des expérimentations territorialisées ;

• **La volonté de lever les freins socioculturels en développant la culture de l'international, en sensibilisant les populations ainsi que les élus locaux**, grâce notamment aux témoignages et à l'implication des jeunes, aux expériences locales d'échanges ou de chantiers internationaux, et au déploiement de l'information jeunesse (espaces physiques, espaces numériques), d'associations ou de personnes ressources spécialisées (Maison de l'Europe, Maison des Citoyens du Monde, proposition de référents « international » dans les EPCI...), notamment auprès des enfants et des jeunes dès le plus jeune âge ;

• **L'opportunité de renforcer les échanges entre professionnels, des secteurs de l'éducation formelle et non formelle, de faciliter la mise en réseau, de développer la formation dans ce domaine, de promouvoir les séjours de préparation et de valoriser institutionnellement les professionnels investis dans ce domaine.**

• **La nécessité de perfectionner les postures d'accompagnement des jeunes de 16-25 ans dits JAMO, et de formaliser des outils méthodologiques et pédagogiques** qui mettent en avant les objectifs de la mobilité internationale, ses effets sur les trajectoires des jeunes, les modalités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de tels projets ;

• **La nécessité de se rapprocher du champ de l'insertion socioprofessionnelle, priorité des priorités pour les jeunes dits « JAMO » et leur entourage, en mobilisant les acteurs de l'accompagnement (Missions Locales, établissements et organismes de formation, associations spécialisées de type Parcours le monde etc.) autour des stages mais aussi des expériences de volontariat à l'international (Service Volontaire Européen, Volontariat de Solidarité Internationale, Volontariat International en Entreprise, Volontariat International dans les Administrations, service civique international...), et bien entendu en se rapprochant du monde de l'entreprise** (informer, sensibiliser, mettre en lien avec les acteurs jeunesse...).

Si ce diagnostic a permis de faire émerger la parole des jeunes et des acteurs qui les accompagnent, il doit maintenant faire l'objet de débats au sein et entre les institutions concernées afin de dégager des orientations institutionnelles. Les premières propositions de politiques publiques qui ont été jugées prioritaires par les différentes parties prenantes du COREMOB des Pays de la Loire, en juin 2016, concernent l'information des jeunes et des professionnels sur ces questions ; la formation des professionnels de la région ; et le développement d'expérimentations pour renforcer l'accompagnement des publics, notamment les plus éloignés, et notamment sur les territoires les moins bien couverts (Mayenne et Vendée).

5.2 Les préconisations en synthèse

Après avoir analysé les freins relatifs à la mobilité internationale des JAMO, nous avons proposé dans ce rapport un certain nombre de recommandations afin que l'ensemble des acteurs de la jeunesse se mobilisent davantage encore pour accompagner leurs mobilités. En synthèse, nous pouvons dégager cinq groupes de propositions :

Promouvoir la mobilité internationale dans le secteur de l'éducation non formelle

- Développer le soutien aux structures dans le montage des dossiers de demandes de financements (soutien technique ; financement des temps de travail), et soutenir financièrement les temps d'accompagnement par les animateurs et autres professionnels ;
- Développer la formation initiale et continue, ainsi que les réseaux d'échanges de pratiques et de contacts, entre professionnels de jeunesse ;
- Structurer, à l'échelle départementale, des expériences de mobilité des professionnels de jeunesse, qui associent les élus locaux lorsque possible (exemple de la Sarthe) ;
- Proposer des aides financières facilement accessibles, de type « bourse à projets », pour les jeunes en « mobilité libre » (free movers) ;
- Développer des liens entre les acteurs de la mobilité internationale, le programme Erasmus + et le service civique international, et les structures d'accompagnement social et de protection de l'enfance (ASE, PJJ, fondations ; exemple de la Fondation Apprentis d'Auteuil) ;
- Développer le Service Civique à l'international afin de faire davantage le lien entre la politique de soutien à la mobilité des jeunes et celle de soutien à leur engagement citoyen ; les conclusions de l'évaluation de politique publique sur l'engagement citoyen à l'international recommandent une multiplication par deux du nombre de jeunes en service civique à l'international en 3 ans, alors que les acteurs de l'éducation non formelle se centrent surtout sur les dispositifs liés à Erasmus + jeunesse.

◦ Promouvoir le corps européen de solidarité auprès des structures d'accompagnement ; il s'agit d'une nouvelle initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes (18-30 ans) la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

◦ Il importe, de façon générale, de renforcer les complémentarités entre les dispositifs afin de développer les parcours des jeunes et la continuité entre l'accompagnement éducatif local et les départs à l'étranger (exemple des liens à renforcer entre garantie jeunes/EPIDE, chantiers internationaux, service civique international, volontariat international).

Développer la culture de l'international sur les territoires et auprès des publics jeunes

◦ Multiplier les témoignages de pairs à pairs, dans les établissements scolaires, en articulant les secteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle ;

◦ Ancrer une sensibilité à l'interculturalité dès l'âge élémentaire : développer des modules pédagogiques, en lien avec les associations locales et les jeunes en retour de mobilité : Temps d'Activités Périscolaires, séjours pré-ados etc. ;

◦ Poursuivre, développer et valoriser les dynamiques d'échanges de jeunes et de chantiers internationaux, prendre appui sur l'accueil de jeunes étrangers pour sensibiliser les jeunes ligériens ;

◦ Valoriser par tous moyens les structures (établissements scolaires, collectivités, structures d'animation) et les professionnels (enseignants ; animateurs etc.) mobilisés dans la mobilité internationale ;

◦ Organiser des temps forts à l'échelle départementale, des temps d'information auprès des élus locaux ;

◦ Développer la participation des jeunes aux comités de jumelage et autres formes de coopération décentralisée ;

◦ Accentuer la mobilisation du réseau Information Jeunesse sur ce champ, notamment en milieu rural et dans les départements les moins mobilisés (Mayenne, Vendée, et Sarthe dans une moindre mesure), en prenant appui sur les jeunes en service civique.

◦ Démultiplier les points relais d'information dans les départements où l'IJ est peu présente.

Promouvoir la culture de l'international auprès des dispositifs d'insertion professionnelle

◦ Communiquer plus spécifiquement sur les bénéfices de la mobilité internationale en termes de compétences acquises, de transférabilité et d'employabilité, et rendre visibles les articulations entre engagement et employabilité.

◦ Poursuivre et valoriser l'offre de mobilité internationale dans les structures de formation professionnelle : lycées professionnels, lycées agricoles, MFR, CFA....

- Mobiliser les missions locales, pôle emploi et CAP emploi pour mieux faire connaître les dispositifs tels que le volontariat international en entreprise ; le volontariat international dans les administrations ; le service volontaire européen ; le service civique international ; le volontariat de solidarité internationale ; le corps européen de solidarité…
- Développer les chantiers internationaux à l'échelon local et les articuler avec les structures de formation et d'accompagnement.
- Promouvoir les liens, au niveau local, entre établissements scolaires et de formation, associations, et entreprises.
- Promouvoir la mobilité internationale auprès des organismes qui accompagnent les jeunes en situation de décrochage (MLDS, MIJEC, plateforme décrochage, missions locales, PJJ, SPRO, organismes de formation représentés par l'UROF Union Régionale des Organismes de Formation).

S'appuyer sur les cultures juvéniles et l'engagement des jeunes

- Développer des démarches d'aller vers (animation, information jeunesse) dans les espaces publics et les espaces d'engagement ou de mobilisation des jeunes ;
- Partir des sensibilités des jeunes et débattre des enjeux géopolitiques contemporains ;
- S'appuyer sur les jeunes en service civique, en service volontaire européen, pour mobiliser les autres jeunes ;
- Repérer des jeunes engagés et les mobiliser autour du COREMOB et de la plateforme mobilité.

Promouvoir une gouvernance partagée, intersectorielle et interinstitutionnelle

- Capitaliser les données existantes et améliorer leur lisibilité (âges, niveaux de formation, secteurs de résidence) en vue de mieux identifier la part des JAMO parmi les bénéficiaires des aides publiques, notamment dans le secteur de l'éducation formelle ;
- Prendre appui sur l'expérience du secteur de l'éducation formelle (Rectorat et DRAAF) et poursuivre la gouvernance partagée initiée au sein du COREMOB (réseau multi acteurs) : services de l'Etat (Rectorat, DRDJSCS, DRAAF, DIRECCTE, DIR PJJ) collectivités territoriales, associations pour définir et mettre en œuvre des stratégies concertées en direction des JAMO. Partager une volonté commune de cibler ces jeunes les plus éloignés des dispositifs, en renforçant les moyens d'accompagnement ;
- Prendre appui sur les acquis des plateformes régionales pour la mobilité dans le champ de l'éducation non formelle : coopérations entre collectivités territoriales, services de l'Etat, associations, autour d'une méthodologie de projet ciblée sur des objets précis et une temporalité circonscrite. Articuler au mieux l'échelon régional et les dynamiques départementales et locales, dans une démarche de co-production ;
- Formaliser une parole commune, en lien avec les autres COREMOB, pour faire remonter à l'agence Erasmus + Jeunesse des propositions d'amélioration en matière d'instruction des dossiers (accessibilité des données, consultation de commissions régionales…) et d'accès aux données concernant les jeunes de la région ;

- Améliorer le maillage existant en identifiant un ou des référents mobilité, dans le champ de l'éducation non formelle, dans chacun des départements, notamment dans les départements 44, 53 et 85. Prendre appui sur ces référents départementaux (DDCS, Maison de l'Europe, postes FONJEP etc.) et sur les dispositifs contractuels existants (Contrat de ville, contrats de ruralité) pour renforcer l'intervention publique auprès des jeunes de milieux ruraux et des quartiers en politique de la ville.
- Instituer un consortium commun aux structures d'éducation populaire : mutualiser les réseaux de partenaires, et mutualiser l'ingénierie de projet pour aller chercher des fonds ; identifier au préalable les freins à cette mutualisation et étudier des stratégies pour les lever ; identifier et valoriser les coopérations réussies.
- Promouvoir le soutien aux structures mobilisées sur le Service Volontaire Européen (accueil, envoi), et développer parallèlement l'information et l'accompagnement des jeunes vers le Service Civique International.
- Développer plus systématiquement les liens entre coopérations décentralisées et mobilité internationale.

GLOSSAIRE

ACM : Accueil Collectif de Mineurs
CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CLAP : Comité Local d'Aide aux Projets de la Ville de Nantes
COREMOB : Comité régional pour la mobilité européenne et internationale des jeunes
CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse
DAREIC : Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale
DDI : Direction Départementale Interministérielle
DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
ERAEI : Enseignant référent pour l'action européenne et internationale
FEJ : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
FPC : Formation professionnelle continue
JAMO : Jeunes ayant moins d'opportunités
JSI : Jeunesse Solidarité Internationale
MFR : Maison familiale rurale
MIJEC : Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique
MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire
MTJ : Mobilité des travailleurs de jeunesse
NCG : Nantes Creative Generations
OFAJ : Office franco-allemand de la jeunesse
OIJ : Office internationale des jeunesses
PEJA : Programme Jeunesse en Action
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
QPV : Quartier Politique de la Ville
SC : Service Civique
SCI : Service Civique à l'International
SGMAP : Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique
SVE : Service Volontaire Européen
VIA : Volontariat International en Administration
VIE : Volontariat International en Entreprise
VSI : Volontariat de Solidarité Internationale
VVV : Villes Vie Vacances
VVV/SI : Villes Vie Vacances/Solidarité internationale